

Chiffres clés 2019 2020

Tous les chiffres
de la maternelle
à l'université



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

ENSEIGNANTS
CHERCHEURS
PERSONNELS DE DIRECTION
CHEFS DE SERVICE
ADMINISTRATIFS
AGENTS DE SERVICE
PERSONNELS TECHNIQUES
OUVRIERS

...



DÉCOUVREZ LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION

.....
UNE BANQUE CRÉÉE PAR DES COLLÈGUES,
ÇA CHANGE TOUT.

Crédit  Mutuel
Enseignant

Crédit Mutuel Enseignant du Bas-Rhin
Cme67@creditmutuel.fr – 03.90.41.65.15

Crédit Mutuel Enseignant 68 Colmar
Cme68colmar@creditmutuel.fr – 03.89.20.45.60

Crédit Mutuel Enseignant 68 Mulhouse
Cme68mulhouse@creditmutuel.fr – 03.89.36.64.40



SOMMAIRE

L'académie de Strasbourg	6
Les chiffres clés : population scolaire, personnels et budget	8
Les écoles et les établissements scolaires	9
Le premier degré	
Les effectifs et leur évolution	10
La carte des circonscriptions	11
Le second degré	
Le collège	
Les effectifs et leur évolution	12
La carte des collèges	13
Le lycée, enseignement général et technologique	
Les effectifs et leur évolution	14
La carte des lycées proposant un enseignement GT	15
Baccalauréat 2021 et nouveau lycée	16
Les cartes des enseignements de spécialité	17
Le lycée, enseignement professionnel	
Les effectifs et leur évolution	18
Les effectifs par type de spécialité et diplôme préparé	19
Campus des métiers et lycées des métiers	20
La carte des lycées offrant une formation professionnelle	21
L'apprentissage	
Les effectifs par spécialité et par niveau	22
L'évolution des effectifs par niveau	
La carte des CFA	23
Le post-bac	
Les effectifs et leur évolution	24
La carte des formations post-bac	25
Les universités d'Alsace	
Les effectifs par groupe disciplinaire et par niveau	26
L'évolution des effectifs	
La carte des universités	27

Les filles et les garçons	28
Les inégalités sociales	29
L'égalité des chances	
L'éducation prioritaire	30
Les réseaux et leurs effectifs	31
La scolarisation des élèves handicapés	32
La carte des dispositifs collectifs de scolarisation	33
Les langues	
La filière bilingue, effectifs et évolution	34
La carte des langues enseignées	35
Les résultats aux examens	
Le diplôme national du brevet	36
Le baccalauréat	
Les examens professionnels	37
L'insertion professionnelle	
L'insertion des apprentis	38
L'insertion des lycéens	39

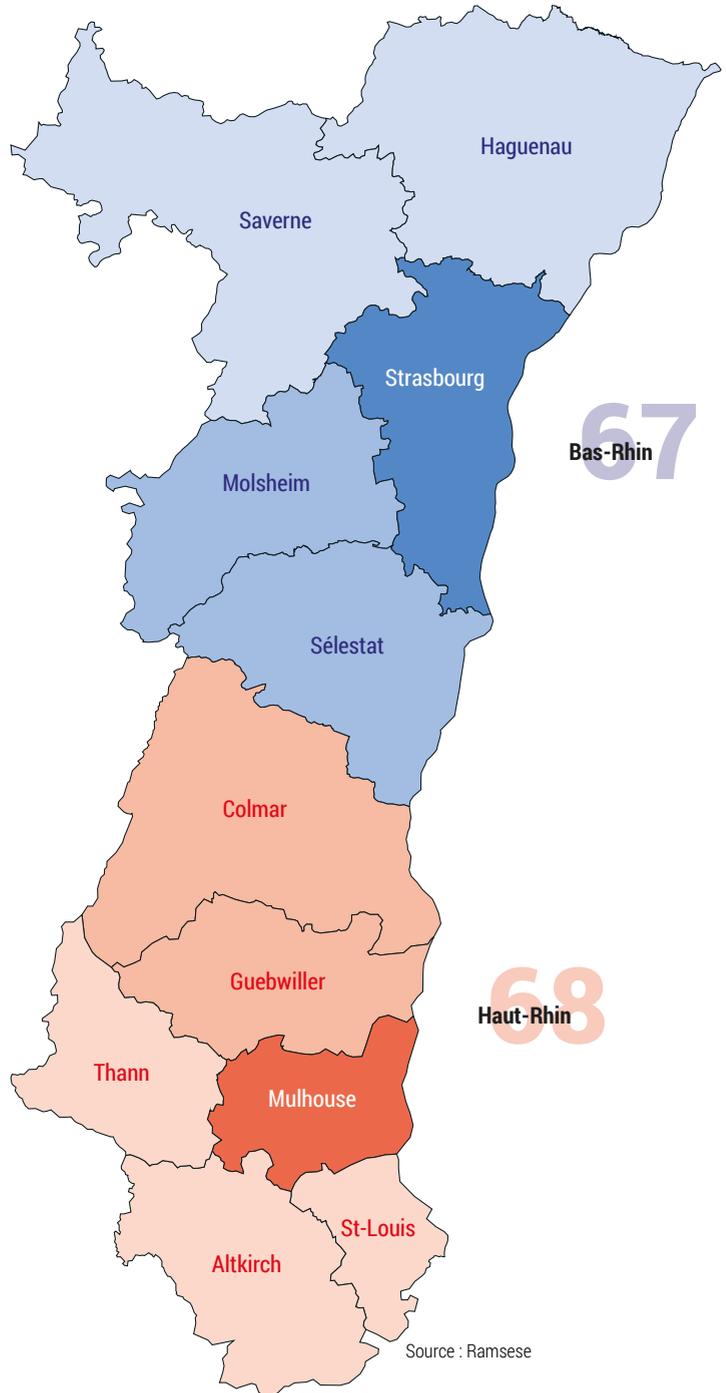


L'ACADÉMIE DE STRASBOURG

L'académie de Strasbourg correspond à l'Alsace et se situe dans la région Grand Est. Elle couvre deux départements : le Bas-Rhin (67) et le Haut-Rhin (68), et est divisée en 6 bassins de formation et 11 districts.

Avec une superficie de près de 8 300 km², l'Alsace est un territoire très dense et très urbain (près de 230 habitants au km²). Il ne couvre que 1,5% du territoire métropolitain mais sa population représente 2,9% de celle du pays.

En matière de recherche, de développement et d'innovation, cruciaux pour la compétitivité des activités et des emplois, le territoire développe des domaines d'excellence spécifiques, avec une notoriété mondiale notamment en chimie et biologie. À la frontière de l'Allemagne et de la Suisse, l'Alsace appartient, par sa géographie et pour une part importante de son économie, à l'espace rhénan.



- Bassin Nord Alsace
- Bassin Strasbourg
- Bassin Centre Alsace Bas-Rhin
- Bassin Centre Alsace Haut-Rhin
- Bassin Mulhouse
- Bassin Sud Alsace
- limite district



LA RÉGION GRAND EST

Née le 1^{er} janvier 2016 de la fusion entre l'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Lorraine, la région Grand Est se situe stratégiquement au cœur de l'Europe. Elle compte un peu plus de 5,5 millions d'habitants répartis sur un territoire de plus de 57 000 km². Le taux de chômage de la région est semblable à celui observé en France métropolitaine, mais de fortes disparités existent selon les départements.

Elle est la seule région de France à disposer d'une frontière commune avec quatre pays. De par ce positionnement, elle compte près de 160 000 travailleurs frontaliers. Forte d'une population jeune (près de 30% d'habitants de moins de 25 ans), la région dispose d'une offre de formation générale et professionnelle diversifiée.

Évolution de la démographie

	Estimations de population au 1 ^{er} janvier 2019 (en milliers)	Poids dans la région Grand Est (%)	Superficie (km ²)	Densité moyenne au 1 ^{er} janvier 2019 (hab/km ²)	Taux de chômage localisé au 4 ^e trim. 2018 (%)	Taux de pauvreté 2015 (%)
Bas-Rhin	1 127	20,4	4 755	237	7,3	13,1
Haut-Rhin	761	13,8	3 525	216	8,2	13,1
Alsace	1 888	34,2	8 280	228	7,6	13,1
Lorraine	2 313	41,9	23 547	98	8,6	15,0
Champagne-Ardenne	1 317	23,9	25 606	51	9,2	16,1
Grand Est	5 518	100	57 433	96	8,4	14,6
Métropole	64 812		543 941	119	8,5	14,9

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi), taux de chômage localisés, estimations de population



LA RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST

17 régions académiques, dont 4 pour l'Outre-mer, ont été créées pour assurer la cohérence des politiques éducatives au niveau régional. Chaque académie conserve ses contours, son organisation et ses missions.

La région académique Grand Est, dont le recteur coordonnateur est le recteur de Nancy-Metz, regroupe les académies de Strasbourg, Reims et Nancy-Metz.

- Recteur de région académique et recteur d'académie
- Recteur d'académie





LES CHIFFRES CLÉS

■ La population scolaire

Évolution des effectifs du public et du privé sous contrat

(prévision)

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
1 ^{er} degré	177 182	176 681	176 832	178 948	179 429	179 975	180 284	179 955	179 642	179 270
2 ^d degré	148 653	148 833	148 208	148 530	148 768	149 009	149 334	150 638	150 571	151 655
Post-bac	7 917	8 108	8 284	8 381	8 327	8 372	8 418	8 459	8 532	8 495
Apprentis	14 116	14 508	14 509	15 202	13882	14 038	14 338	14 892	15 378*	nd**

Sources et champs :

1^{er} et 2^d degrés : constats de rentrée (public et privé sous contrat)

Les effectifs du 2^d degré incluent les élèves en Dima.

Les prévisions du 2^d degré sont établies en reportant pour l'Erea les effectifs de la rentrée 2018

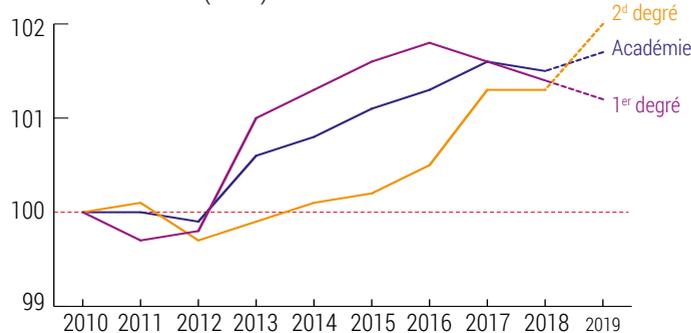
*données provisoires **données non disponibles

Apprentis : centres de formation d'apprentis publics et privés sous tutelle du MENJ

- niveaux I à V

Post-Bac : CPGE, BTS et assimilés, DCG et DSAA (public et privé sous contrat)

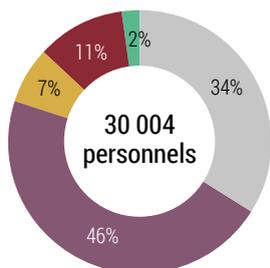
Évolution base 100 (2010)



Source : constats de rentrée – Les effectifs "Académie" incluent le post-bac (prévision)

Les chiffres portés dans les colonnes « privé » concernent les élèves scolarisés dans les établissements privés sous contrat. Les années mentionnées dans les tableaux et graphiques renvoient à l'année de rentrée, exemple : 2010 = année scolaire 2010-2011.

■ Les personnels au 30 novembre 2018



- Enseignants 1^{er} degré
- Enseignants 2^d degré
- Personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé
- Personnels de vie scolaire
- Personnels de direction et d'inspection

Champ : Secteurs public et privé sous contrat
Sources : MENJ, Systèmes d'information EPP, Agora, Agape - Données issues de l'application BSA

■ Le budget 2018 de l'académie

Personnels et fonctionnement

Les dépenses de personnels et de fonctionnement relèvent de cinq budgets : enseignement public du 1^{er} degré, du 2^d degré, soutien de la politique de l'éducation nationale, vie de l'élève et enseignement privé sous contrat. D'un montant de 1 747 M€, les dépenses de personnels comprennent les rémunérations d'activité, les cotisations et contributions sociales ainsi que les prestations sociales. Les dépenses de fonctionnement, qui comportent les dépenses structurelles autres que celles de personnels, sont de 84,2 M€.

Investissement

Les dépenses d'investissement relèvent des budgets : soutien de la politique de l'éducation nationale, formation supérieure et recherche universitaire, vie étudiante. Elles se montent à 10,3 M€.



LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS SOUS CONTRAT EN 2018-2019

1 389
écoles

public : 1 352
privé : 37

170
collèges

public : 146
privé : 24

30 CFA

public : 16
privé : 14

44
**lycées généraux
et technologiques**

public : 25
privé : 19

28
**lycées
polyvalents**

public : 28
privé : 0

23
**lycées
professionnels**

public : 15
privé : 8

1 Érea

Établissement régional
d'enseignement adapté

**1 École
européenne**

de la maternelle au lycée

Les écoles par département

	Public		Privé		Ensemble		Total académie
	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Public	Privé	
Maternelles	263	206	3	0	469	3	472
Élémentaires	284	171	7	7	455	14	469
Primaires*	247	181	13	7	428	20	448
Total	794	558	23	14	1 352	37	1 389

Source : MENJ - Constat de rentrée, hors école européenne

*Les écoles primaires proposent un enseignement préélémentaire et élémentaire

Les établissements par département

	Public		Privé		Ensemble		Total académie
	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Public	Privé	
Collèges	89	57	12	12	146	24	170
Lycées généraux et technologiques	15	10	12	7	25	19	44
Lycées polyvalents	16	12	0	0	28	0	28
Lycées professionnels	9	6	4	4	15	8	23
Total	129	85	28	23	214	51	265

Source : Ramsese, hors Erea, ERS et école européenne



LE PREMIER DEGRÉ

■ 179 642 élèves en 2018-2019

	Préélémentaire		Élémentaire		Spécial*		Total		Ensemble
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	
Bas-Rhin	37 748	1 180	62 567	3 848	922	14	101 237	5 042	106 279
Haut-Rhin	25 745	805	42 066	3 985	733	29	68 544	4 819	73 363
Académie	63 493	1 985	104 633	7 833	1 655	43	169 781	9 861	179 642

Source : MENJ - Constat de rentrée (public et privé sous contrat)

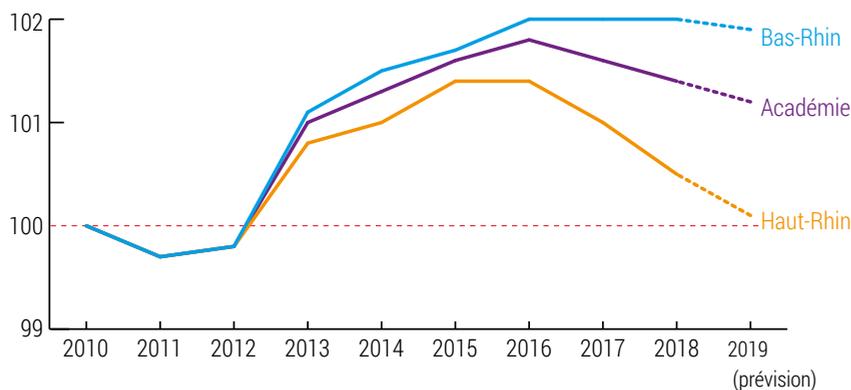
*Élèves présentant un handicap scolarisés en Ulis école

■ Évolution des effectifs sur 10 ans

Après 5 années de hausse continue (+3 603 élèves entre 2011 et 2016), les effectifs du 1^{er} degré diminuent pour la deuxième année consécutive à la rentrée 2018 (-0,2%). L'enseignement préélémentaire perd 360 élèves (-0,5%) et l'élémentaire 45 élèves. Cette tendance à la baisse devrait se poursuivre à la rentrée 2019.

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
(prévision)										
Public										
Bas-Rhin	99 590	99 289	99 271	100 551	100 756	100 936	101 241	101 192	101 237	101 022
Haut-Rhin	68 467	68 219	68 156	68 945	68 992	69 265	69 283	68 915	68 544	68 312
Total	168 057	167 508	167 427	169 496	169 748	170 201	170 524	170 107	169 781	169 334
Privé										
Bas-Rhin	4 573	4 588	4 722	4 808	4 920	4 991	4 973	5 038	5 042	5 151
Haut-Rhin	4 552	4 585	4 683	4 644	4 761	4 783	4 787	4 810	4 819	4 785
Total	9 125	9 173	9 405	9 452	9 681	9 774	9 760	9 848	9 861	9 936
Total acad.	177 182	176 681	176 832	178 948	179 429	179 975	180 284	179 955	179 642	179 270

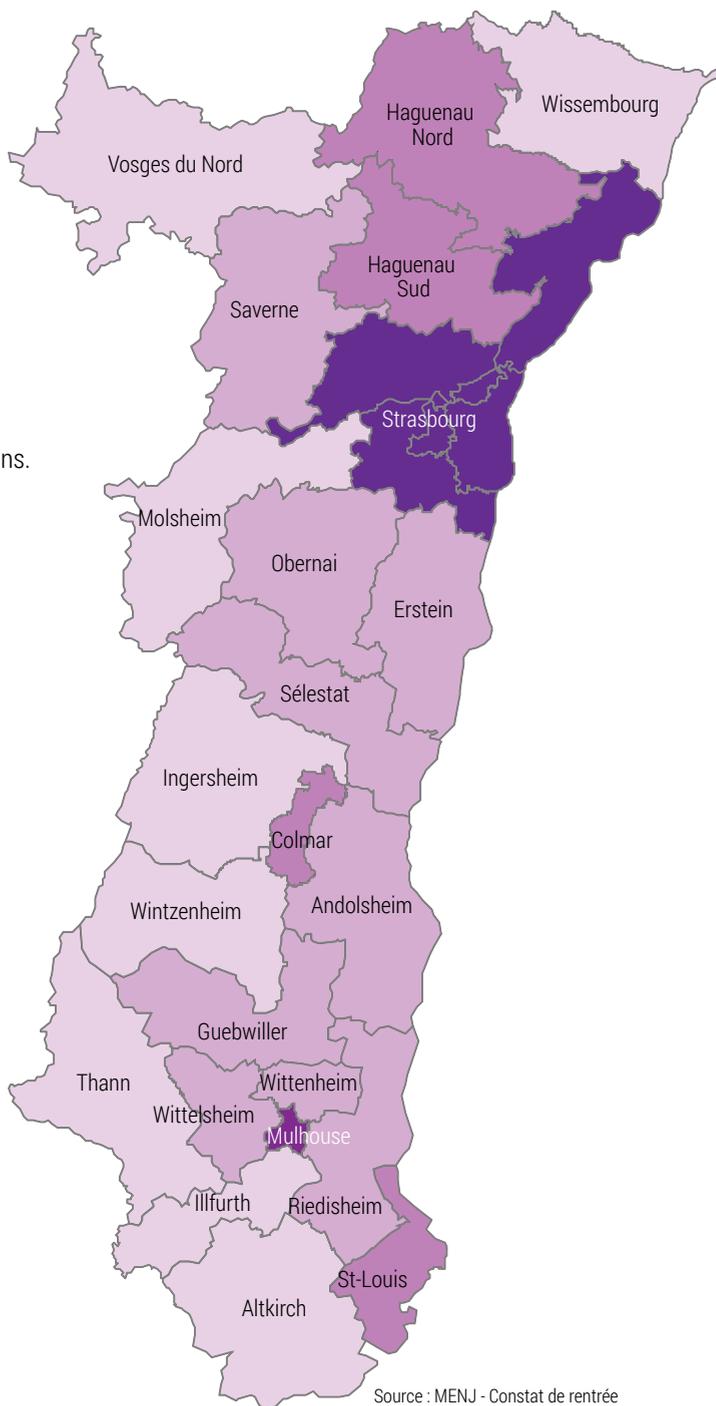
Évolution base 100 (2010)



5,5%
PART DU PRIVÉ
SOUS CONTRAT

LES CIRCONSCRIPTIONS DU PREMIER DEGRÉ EN 2018-2019

Le territoire de l'académie est subdivisé en 35 circonscriptions. Strasbourg en compte 11, Colmar 1 et Mulhouse 3.



Nombre d'élèves
par circonscription

- 59 178
- 13 626
- de 6 000 à 6 999
- de 5 000 à 5 999
- moins de 5 000
- limite de circonscription

■ 89 674 élèves en 2018-2019

	2018-2019			Prévisions 2019-2020		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble
Bas-Rhin	46 288	6 605	52 893	47 307	6 603	53 910
Haut-Rhin	29 738	7 043	36 781	29 905	7 164	37 069
Académie	76 026	13 648	89 674	77 212	13 767	90 979

Source : MENJ - Scolarité / Champ : effectifs du 1^{er} cycle en collège (public et privé sous contrat) y compris Segpa, sans Erea et sans Dima

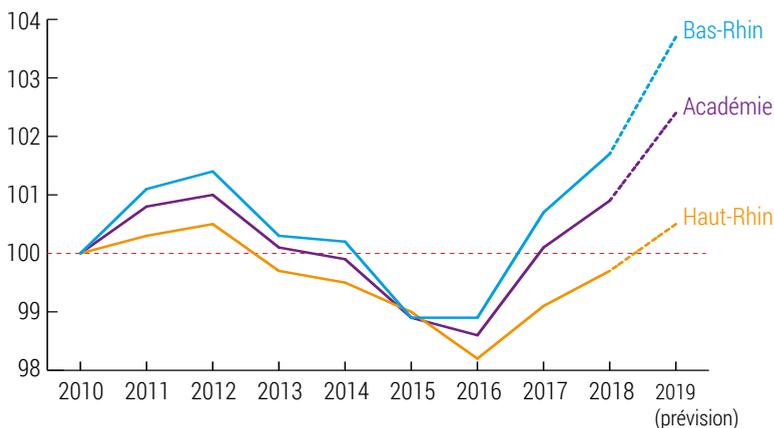
dont 2 631 élèves scolarisés dans les Segpa, sections d'enseignement général et professionnel adapté.

■ Évolution des effectifs sur 10 ans

Pour la deuxième année consécutive, les effectifs d'élèves progressent (+0,8% en 2018) : le Bas-Rhin (+0,5%). À la rentrée 2019, le nombre de collégiens devrait augmenter de plus de 1 300 élèves. Le Haut-Rhin gagne 521 élèves (+1,0%) et le Haut-Rhin 201 élèves

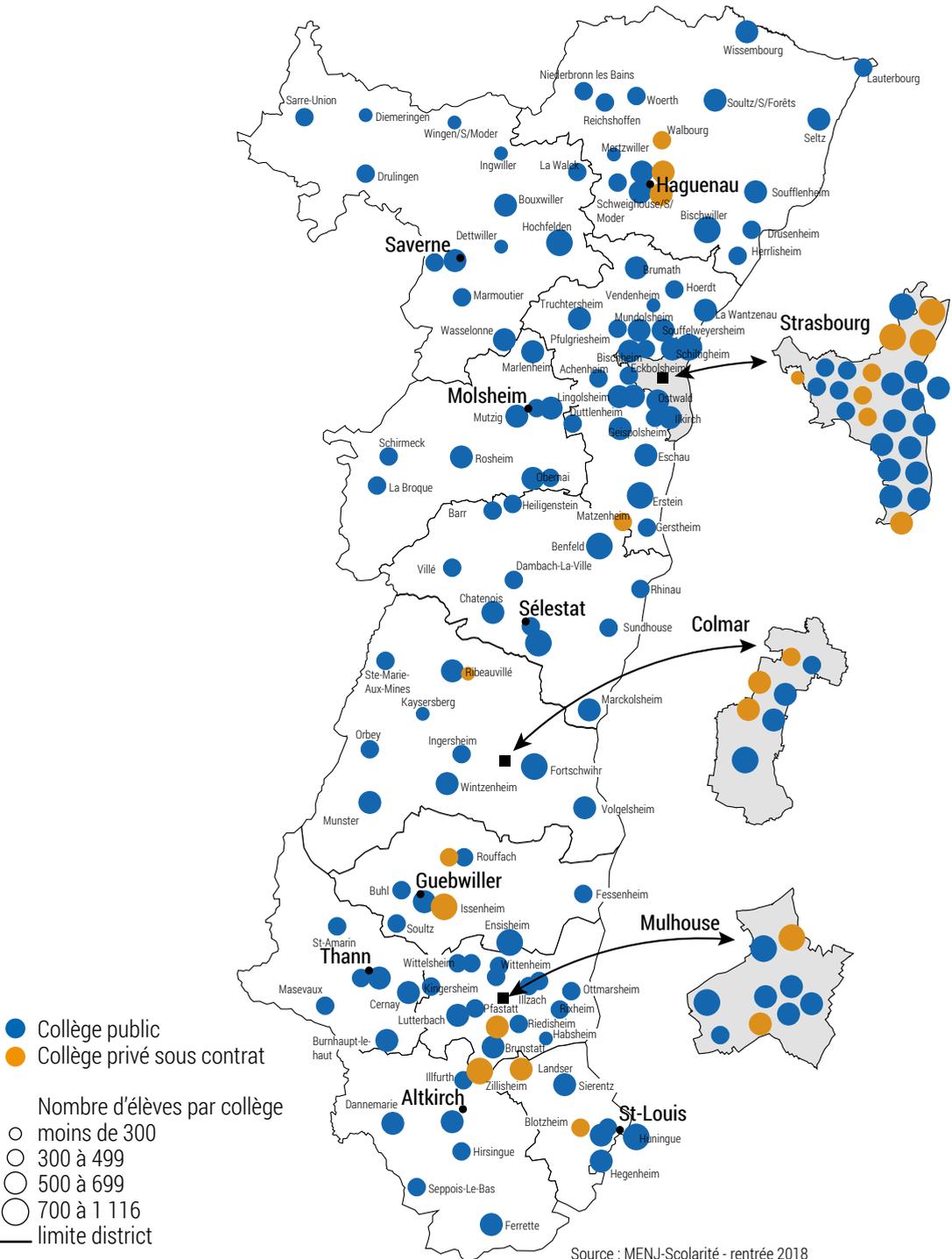
Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 (prévision)
Bas-Rhin	51 985	52 554	52 710	52 145	52 068	51 392	51 416	52 372	52 893	53 910
Haut-Rhin	36 898	37 013	37 069	36 793	36 726	36 519	36 249	36 580	36 781	37 069
Académie	88 883	89 567	89 779	88 938	88 794	87 911	87 665	88 952	89 674	90 979

Évolution base 100 (2010)



15,2%
PART DU PRIVÉ
SOUS CONTRAT

L'IMPLANTATION DES COLLÈGES DANS L'ACADÉMIE EN 2018-2019





LE LYCÉE, ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

■ 42 616 élèves en 2018-2019

	2018-2019			Prévisions 2019-2020		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble
Bas-Rhin	22 117	3 581	25 698	21 931	3 606	25 537
Haut-Rhin	14 457	2 461	16 918	14 414	2 432	16 846
Académie	36 574	6 042	42 616	36 345	6 038	42 383

Source : MENJ - Scolarité / Champ : effectifs du 2^e cycle général et technologique (public et privé sous contrat), hors post-bac

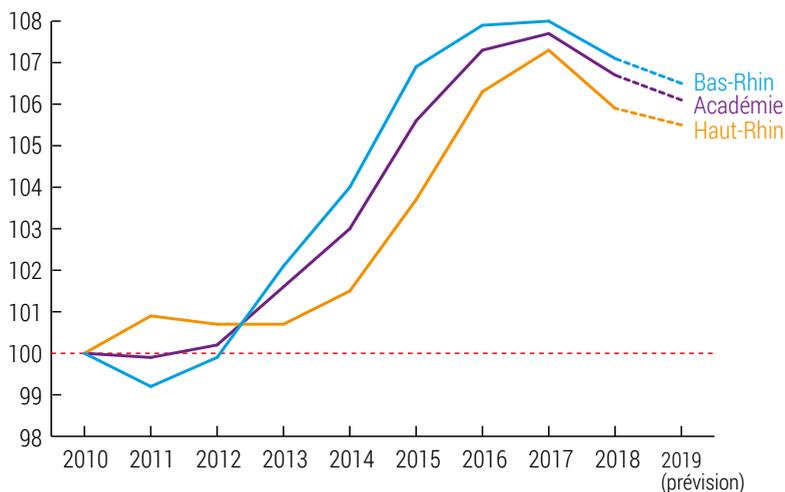
■ Évolution des effectifs sur 10 ans

Après une augmentation continue depuis 2011 (+7,8% de 2011 à 2017), les effectifs diminuent en 2018 (-1,0%). La baisse est plus forte dans le Haut-Rhin (-1,3%) que dans le Bas-Rhin (-0,8%).

Pour la rentrée 2019, les effectifs devraient enregistrer une baisse moins importante (-0,5% soit environ 230 élèves en moins).

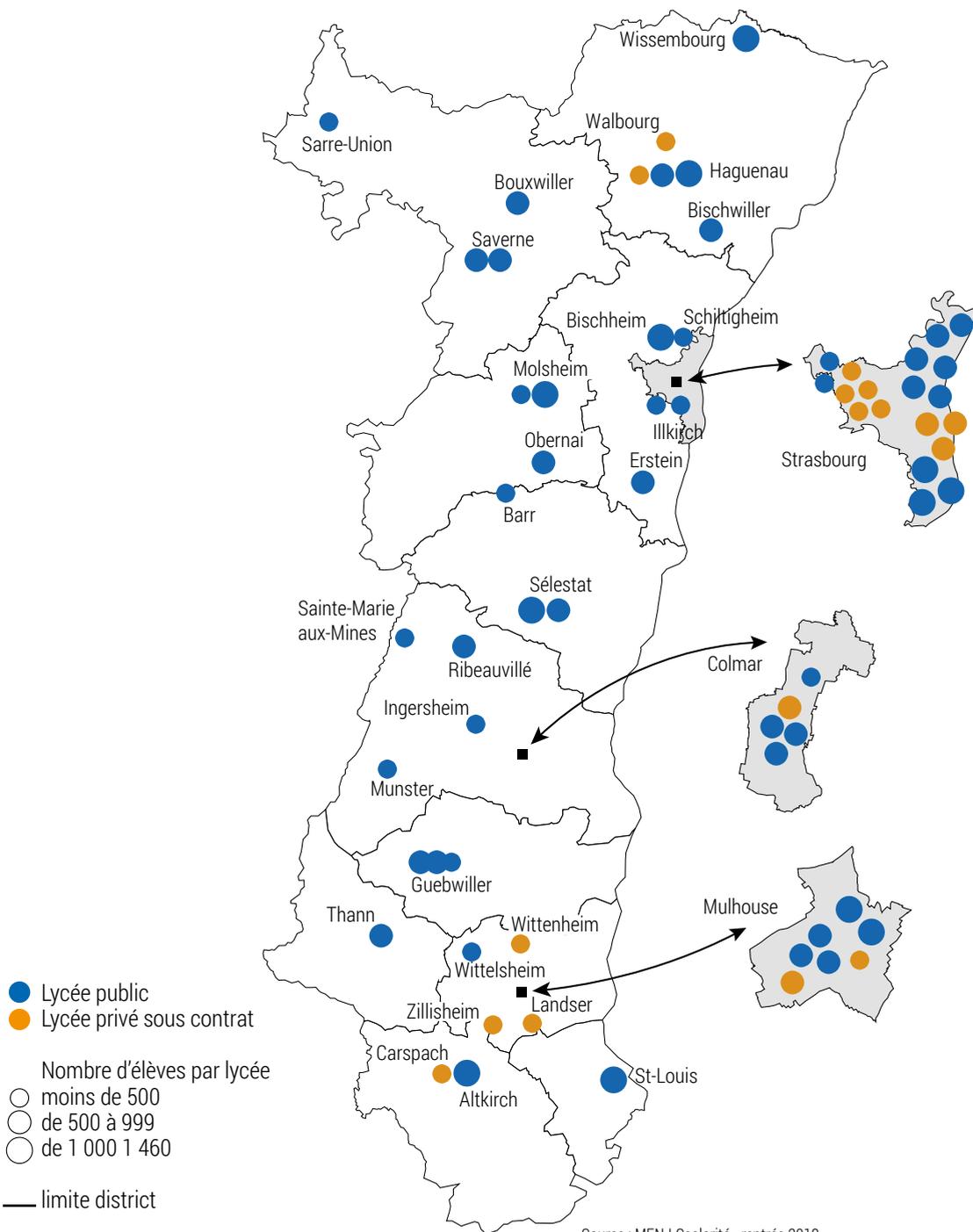
Année	(prévision)									
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Bas-Rhin	23 984	23 796	23 967	24 497	24 944	25 631	25 883	25 904	25 698	25 537
Haut-Rhin	15 974	16 123	16 089	16 082	16 209	16 561	16 977	17 147	16 918	16 846
Académie	39 958	39 919	40 056	40 579	41 153	42 192	42 860	43 051	42 616	42 383

Évolution base 100 (2010)



14,2%
PART DU PRIVÉ
SOUS CONTRAT

L'IMPLANTATION DES LYCÉES PROPOSANT UN ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE EN 2018-2019





BACCALAURÉAT 2021 ET NOUVEAU LYCÉE, ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

■ Seconde générale et technologique

Depuis la rentrée 2018, la classe de seconde s'inscrit dans le projet de réforme du baccalauréat 2021.

Dix enseignements obligatoires communs à tous les élèves

- Français
- Histoire géographie
- Langue vivante A et langue vivante B
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique Chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Éducation physique et sportive
- Sciences numériques et technologie
- Enseignement moral et civique

2 enseignements optionnels

En fonction de leur capacité de travail et de leurs centres d'intérêt, les élèves peuvent choisir **un enseignement général** parmi : Langues et cultures de l'Antiquité (latin ou grec) ; Langue vivante C ; Arts ; EPS ; Arts du cirque.

Ils peuvent également choisir **un enseignement technologique** : Management et gestion ; Santé social ; Biotechnologies ; Sciences de laboratoire ; Sciences de l'ingénieur ; Création et innovation technologiques ; Création et culture – design ; Atelier artistique.

■ Première générale et technologique

À la rentrée 2019, les séries ES, L et S sont supprimées en classe de première de lycée général. En revanche, en voie technologique, les séries sont maintenues.

Le parcours se composera d'enseignements communs, d'enseignements de spécialité et d'enseignements optionnels.

Les enseignements communs

- Français
- Histoire géographie
- Enseignement moral et civique
- Langues vivantes A et B
- Éducation physique et sportive
- Enseignement scientifique (première générale) ou Mathématiques (première technologique)

Les enseignements de spécialité (trois en première générale ; un en première technologique) :

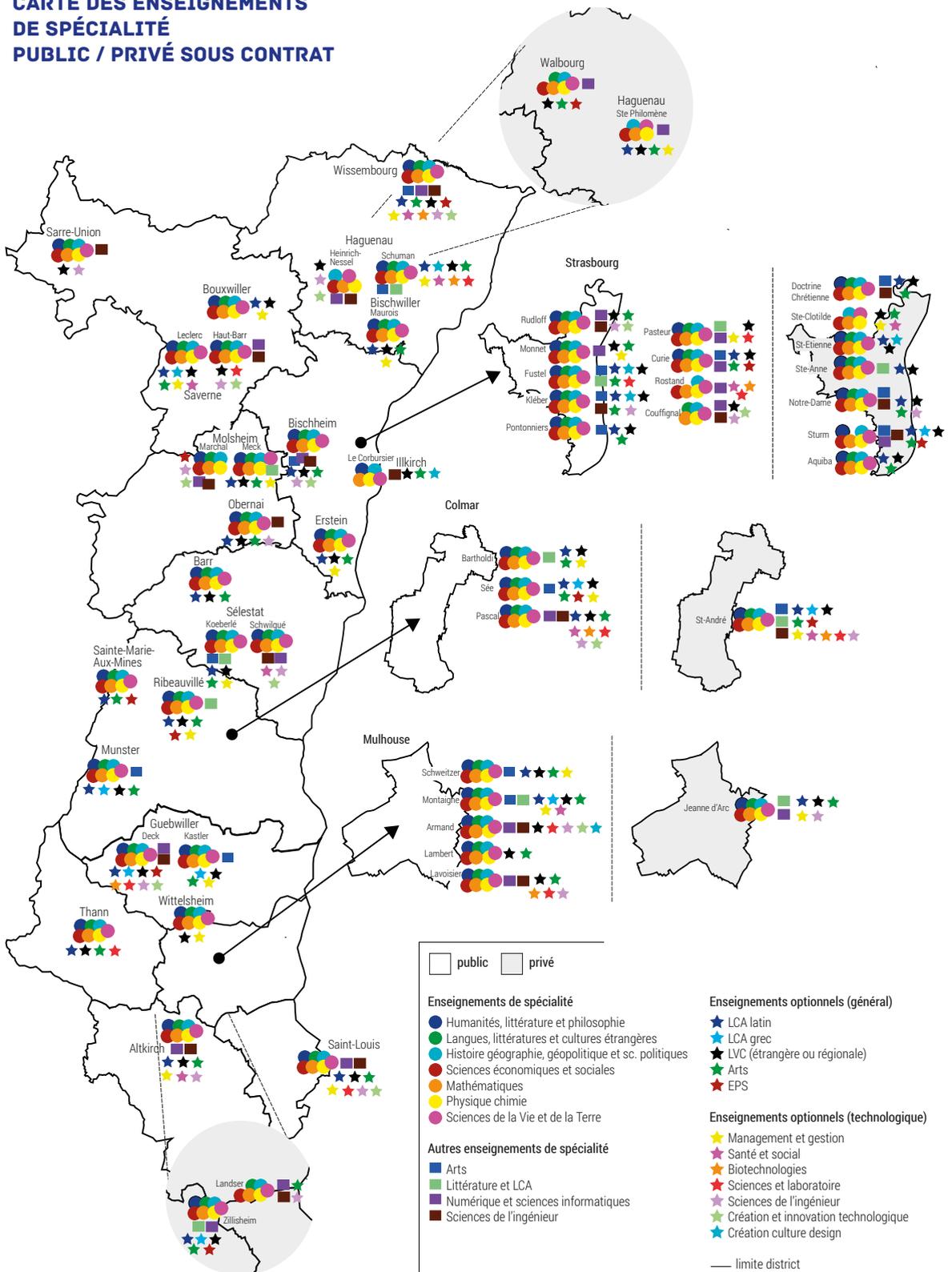
Voie générale : Arts ; Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques ; Humanités, littérature et philosophie ; Langues, littératures et cultures étrangères ; Littérature, langues et cultures de l'Antiquité ; Mathématiques ; Numérique et sciences informatiques ; Physique chimie ; Sciences de la vie et de la Terre ; Sciences de l'ingénieur ; Sciences économiques et sociales.

Voie technologique : Sciences et technologies de la santé et du social ; Sciences et technologies de laboratoire ; Sciences et technologies du design et des arts appliqués ; Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable ; Sciences et technologies du management et de la gestion ; Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration.

Les enseignements optionnels (un en première) :

Arts ; Éducation physique et sportive ; Langue vivante C (première générale et série STHR) ; Langues et cultures de l'Antiquité (première générale).

CARTE DES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ PUBLIC / PRIVÉ SOUS CONTRAT





LE LYCÉE, ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Les élèves de la voie professionnelle sont scolarisés soit dans les lycées professionnels, soit dans les sections d'enseignement professionnel (SEP) des lycées polyvalents.

■ 17 846 élèves en 2018-2019

	2018-2019			Prévisions 2019-2020		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble
Bas-Rhin	8 971	1 001	9 972	9 200	970	10 170
Haut-Rhin	6 613	1 261	7 874	6 682	1 246	7 928
Académie	15 584	2 262	17 846	15 882	2 216	18 098

Source : MENJ - Scolarité / Champ : effectifs du 1^{er} cycle et du 2^d cycle professionnel (public et privé sous contrat), hors Erea et Dima

dont 908 élèves de 1^{er} cycle (la grande majorité de ces jeunes sont accueillis dans les classes de 3^e prépa pro implantées dans les lycées professionnels).

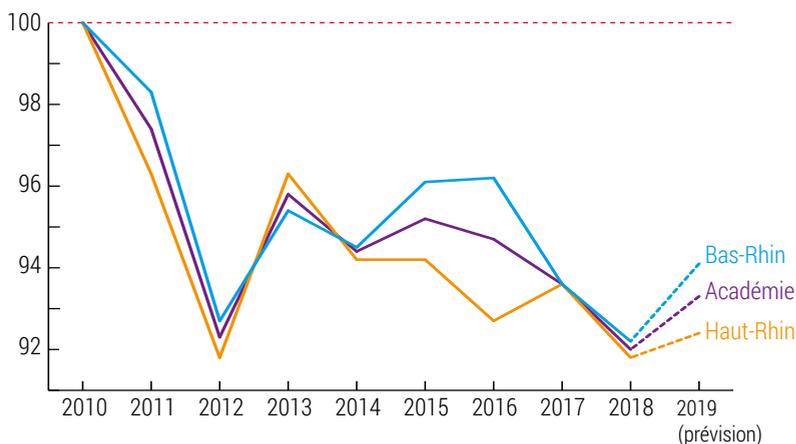
■ Évolution des effectifs sur 10 ans

La baisse des effectifs de l'enseignement professionnel, amorcée en 2016, se poursuit à la rentrée 2018 (-1,7%). Le département du Bas-Rhin perd 149 élèves (-1,5%) et

celui du Haut-Rhin 156 (-1,9%). À la rentrée 2019, les effectifs devraient progresser.

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019 (prévision)
Bas-Rhin	10 812	10 629	10 020	10 312	10 214	10 387	10 404	10 121	9 972	10 170
Haut-Rhin	8 577	8 262	7 876	8 258	8 081	8 076	7 950	8 030	7 874	7 928
Académie	19 389	18 891	17 896	18 570	18 295	18 463	18 354	18 151	17 846	18 098

Évolution base 100 (2010)



12,7%
PART DU PRIVÉ
SOUS CONTRAT

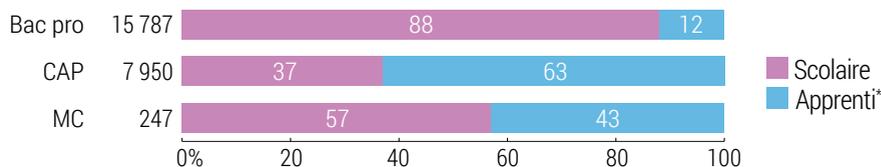
■ Effectifs d'élèves de l'enseignement professionnel en 2018-2019 par type de spécialité et diplôme préparé

	Bac pro	CAP	MC*	Total
Agriculture, pêche, forêt	16	17		33
Spécialités pluri-techno de la production	24	82		106
Spécialités plurivalentes des services	1 914			1 914
Services à la collectivité	179	42		221
Matériaux souples	227	125		352
Transformations	851	492	38	1 381
Génie civil, construction, bois	611	427		1 038
Communication et information	214			214
Services aux personnes	2 366	469	84	2 919
Mécanique, électricité, électronique	3 789	635	19	4 443
Échanges et gestion	3 653	664		4 317
Total par niveau	13 844	2 953	141	16 938

Source : MENJ - Scolarité / Champ : effectifs du 2^d cycle professionnel (public et privé sous contrat), hors Erea.
NB : À ces 16 938 élèves du second cycle professionnel, il faut ajouter 908 élèves du 1^{er} cycle pour obtenir le total des effectifs de la voie professionnelle (voir page 16).

*Mention complémentaire

■ Répartition des élèves et des apprentis du 2^d cycle professionnel selon le statut et le diplôme préparé en 2018-2019



Source : MENJ-Scolarité-Sifa / Champ : effectifs d'élèves du 2^d cycle professionnel en lycée (public et privé sous contrat, hors Erea) et d'apprentis en CFA (public et privé hors CFA agricoles).
Voir détails sur la formation par apprentissage p.20

*Effectifs provisoires

■ Autres élèves bénéficiant d'une formation professionnelle en 2018-2019

Établissement régional d'enseignement adapté (Erea)

Formation	Effectifs
1 ^{re} année CAP	73
2 ^e année CAP	59
Segpa	63
Ensemble	195

Source : MENJ - Scolarité
Champ : élèves sous statut scolaire

Dispositif d'initiation aux métiers en alternance (Dima)*

	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Académie
Public	86	88	174
Privé sous contrat	15	51	66
Ensemble	101	139	240

*Effectifs provisoires

Source : MENJ - Scolarité - Sifa



CAMPUS DES MÉTIERS ET LYCÉES DES MÉTIERS

■ Les campus des métiers et des qualifications

sont des pôles d'excellence destinés à faciliter l'insertion des jeunes dans l'emploi. Ils offrent une gamme de formations professionnelles, technologiques et générales dans un champ professionnel spécifique d'avenir. Regroupant en un même lieu et/ou en réseau des établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur, ils rassemblent, au sein d'un partenariat renforcé, des entreprises et des laboratoires de recherche, soutenus par les conseils régionaux et les entreprises.

Le campus des métiers et des qualifications éco-construction et efficacité énergétique

Spécialisé dans le domaine de l'écoconstruction et de l'efficacité énergétique, ce premier campus alsacien porté par l'IUT Robert Schuman à Illkirch, l'académie de Strasbourg et la Région Grand Est, associe l'université de Haute-Alsace (UHA), des écoles d'ingénieur, des organismes de formation continue, le pôle de compétitivité Fibres-Énergie, des acteurs économiques notamment des branches professionnelles ainsi que des acteurs institutionnels comme la Dreal et la Direccte.

Le campus des métiers et des qualifications agro-alimentaire, labellisé en février 2017

Il est porté par l'académie de Strasbourg, la région Grand Est, la Draaf* et la faculté de marketing et d'agro-sciences de l'UHA. Il regroupe divers établissements, y compris agricoles, des organismes de formation continue, l'école d'ingénieur Ensaia de Nancy, des acteurs institutionnels et économiques, notamment des entreprises réunies au sein de l'Association régionale des industries alimentaires (Aria).

■ Les lycées des métiers

Le label lycée des métiers qualifie des établissements qui offrent une palette étendue de formations et de services, grâce à des partenariats associant l'autorité académique, la région et les milieux économiques. Ce label est délivré pour cinq ans aux établissements qui respectent un cahier des charges national complété par des critères académiques.

À la rentrée 2019, l'académie de Strasbourg compte 26 établissements labellisés

Dans le Bas-Rhin

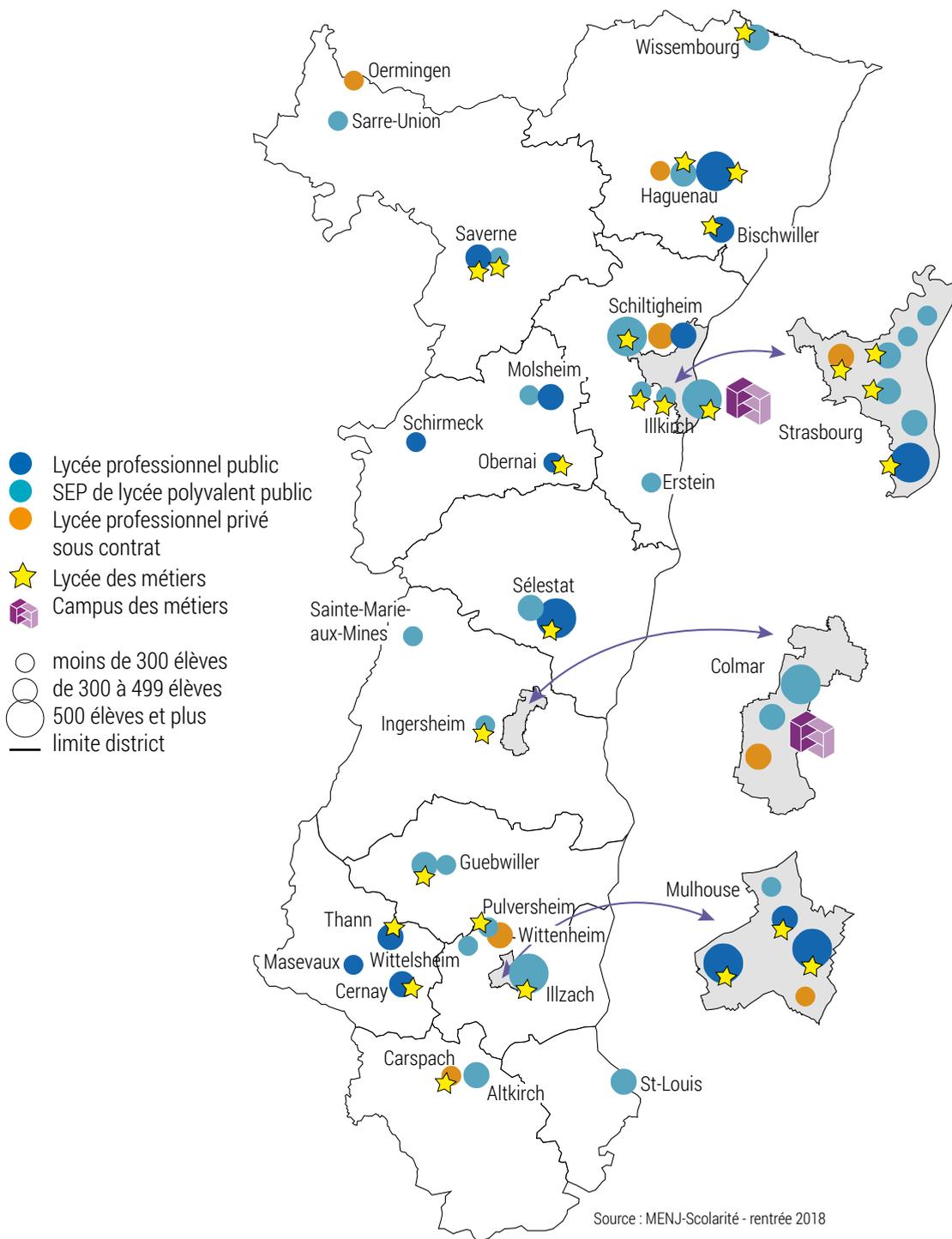
- lycée professionnel Goulden (Bischwiller)
- lycée polyvalent Heinrich-Nessel (Haguenau)
- lycée professionnel Siegfried (Haguenau)
- lycée polyvalent Alexandre Dumas (Illkirch) métiers de l'hôtellerie et du tourisme
- lycée polyvalent Le Corbusier (Illkirch), métiers de l'architecture, de la construction et du design
- lycée polyvalent Gutenberg (Illkirch) métiers des industries graphiques
- lycée professionnel Paul-Émile Victor (Obernai)
- lycée polyvalent du Haut-Barr (Saverne)
- lycée professionnel Jules Verne (Saverne)
- lycée polyvalent Emile Mathis (Schiltigheim)
- lycée professionnel Schweisguth (Sélestat)
- lycée polyvalent Louis Couffignal (Strasbourg)
- lycée polyvalent René Cassin (Strasbourg)
- lycée professionnel Oberlin (Strasbourg)
- institution Sainte Clotilde (Strasbourg) lycée général, technologique et professionnel
- lycée polyvalent Stanislas (Wissembourg)

Dans le Haut-Rhin

- institut Sonnenberg (Carspach)
- lycée professionnel Gustave Eiffel (Cernay) métiers du bâtiment et des travaux publics
- lycée polyvalent Joseph Storck (Guebwiller)
- lycée polyvalent Ettore Bugatti (Illzach), métiers de l'automobile, du transport et de la logistique
- lycée polyvalent Lazare de Schwendi (Ingersheim)
- lycée professionnel Roosevelt (Mulhouse)
- lycée professionnel Charles Stœssel (Mulhouse)
- lycée professionnel du Rebberg (Mulhouse)
- lycée polyvalent Charles de Gaulle (Pulversheim) métiers de la sécurité et de l'industrie
- lycée professionnel Charles Pointet (Thann)

*Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

L'IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS OFFRANT UNE FORMATION PROFESSIONNELLE EN 2018-2019





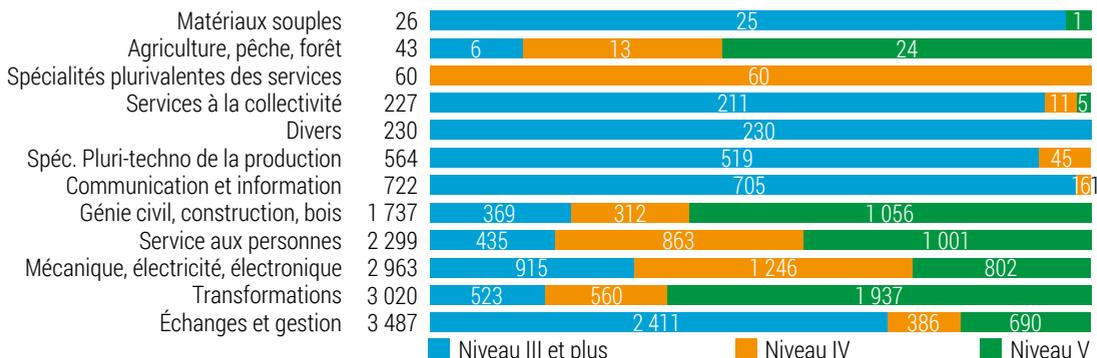
L'APPRENTISSAGE

■ 15 378 apprentis en 2018-2019

dans 15 CFA publics gérés par les lycées professionnels, 1 CFA universitaire public gérant les apprentis des deux universités et cinq IUT de l'académie, et 14 CFA privés.

À noter que 107 apprentis suivent leur formation dans des sites hors académie.

■ Effectifs d'apprentis par groupe de spécialités et niveau en 2018-2019



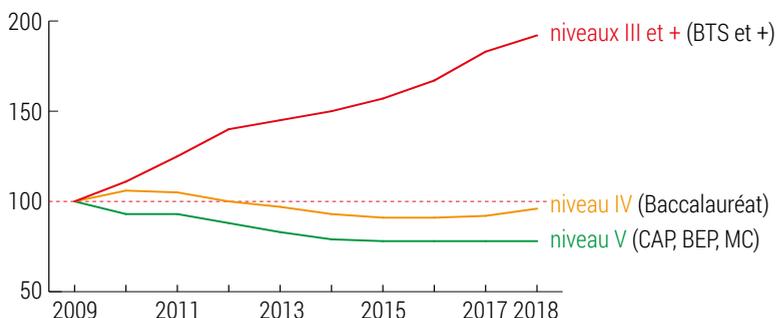
Source : MENJ-Sifa / Enquête Sifa au 31 décembre 2018 - données provisoires
Champ : effectifs des CFA (public et privé) sous tutelle pédagogique du MENJ

■ Évolution des effectifs par niveau

Les effectifs en apprentissage, en hausse pour la quatrième année consécutive, enregistrent en 2018 une progression de 3,3% (+486 apprentis). Le niveau V, en repli depuis 2009, gagne 38 jeunes en 2018, tandis que le niveau IV accueille 145 apprentis de plus en un an. Les formations post-bac de niveau III et plus progressent encore cette année (+303 jeunes). À noter qu'en 2018, 64,1% des apprentis suivent une formation de niveau bac et plus, contre 50,1% en 2009.

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
III et +	3 301	3 666	4 126	4 636	4 782	4 951	5 185	5 506	6 046	6 349
IV	3 648	3 860	3 822	3 642	3 536	3 382	3 319	3 321	3 367	3 512
V	7 065	6 590	6 560	6 231	5 884	5 549	5 534	5 511	5 479	5 517
total	14 014	14 116	14 508	14 509	14 202	13 882	14 038	14 338	14 892	15 378

Évolution base 100 (2009)



LES CENTRES DE FORMATIONS D'APPRENTIS EN 2018-2019

En 2018-2019, 15 378 apprentis
sont en formation dans
les 30 CFA d'Alsace :

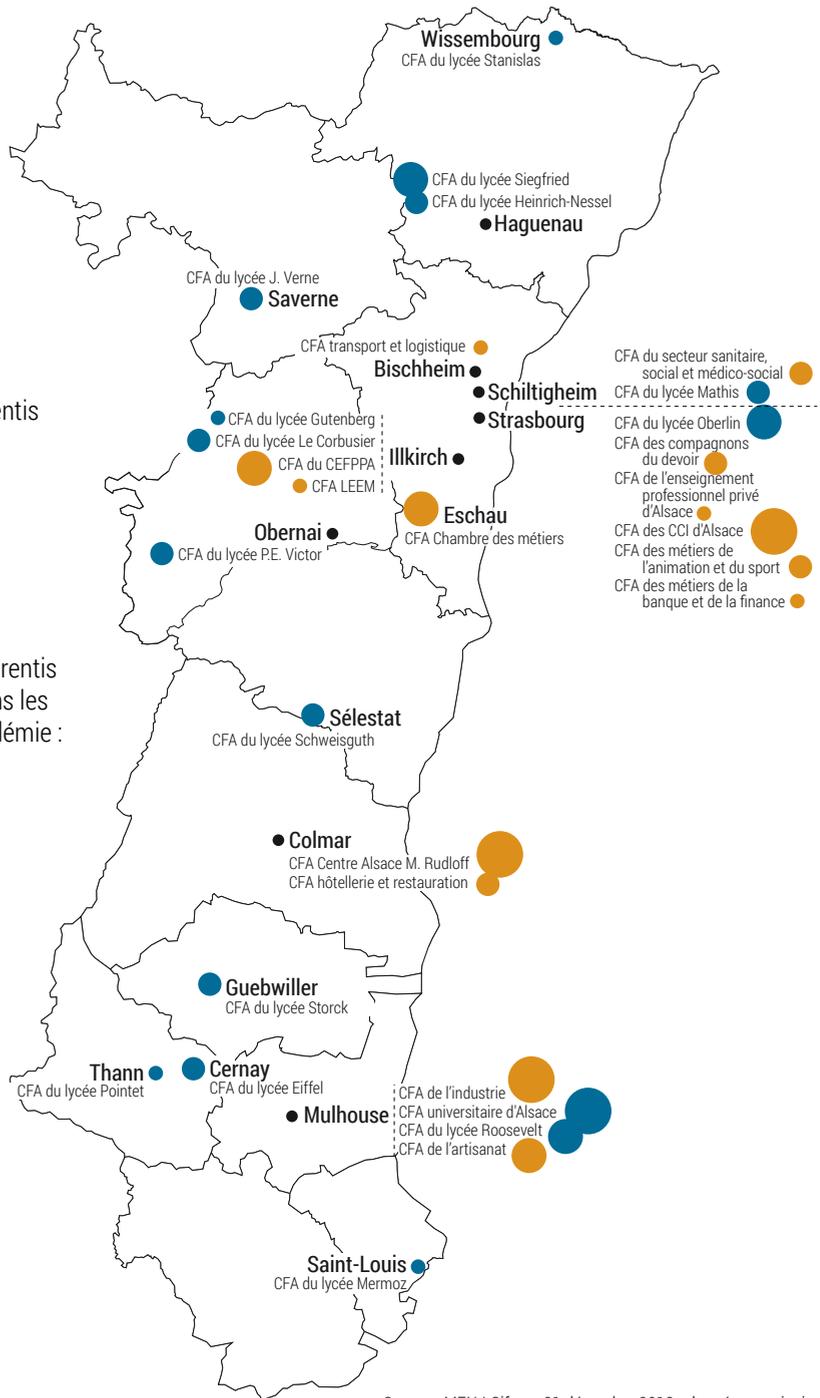
- 7 718 apprentis dans
les 16 CFA publics
- 7 660 apprentis dans
les 14 CFA privés.

Plus de la moitié de ces apprentis
(9 569) sont concentrés dans les
trois grandes villes de l'académie :

- 5 002 à Mulhouse
- 3 162 à Strasbourg
- 1 405 à Colmar

● CFA public
● CFA privé

○ Nombre d'apprentis
○ moins de 200
○ de 200 à 499
○ de 500 à 999
○ plus de 1 000



Source : MENJ-Sifa au 31 décembre 2018 - données provisoires
Champ : effectifs des CFA (public et privé)
sous tutelle pédagogique du MENJ



LE POST-BAC

■ 8 532 étudiants dans les sections post-bac en 2018-2019

Formations post-bac dispensées dans les lycées alsaciens :

STS sections de techniciens supérieurs préparant au brevet de technicien supérieur (BTS) en 2 ans

CPGE classes préparatoires aux grandes écoles en 2 ans (et prépa pro du lycée Cassin en 3 ans)

DCG diplôme de comptabilité et de gestion en 3 ans

DSAA diplôme supérieur d'arts appliqués en 4 ans (BTS+2)

DNMADE diplôme national des métiers d'art et du design en 3 ans

	Bas-Rhin		Haut-Rhin		Académie			Prévision 2019
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Ensemble	
CPGE	1 957	175	411	0	2 368	175	2 543	} 5 782
STS	3 238	708	1 586	111	4 824	819	5 643	
DSAA	46	0	0	0	46	0	46	
DNMADE	61	36	0	0	61	36	97	
DCG	110	0	93	0	203	0	203	
Total	5 412	919	2 090	111	7 502	1 030	8 532	8 495

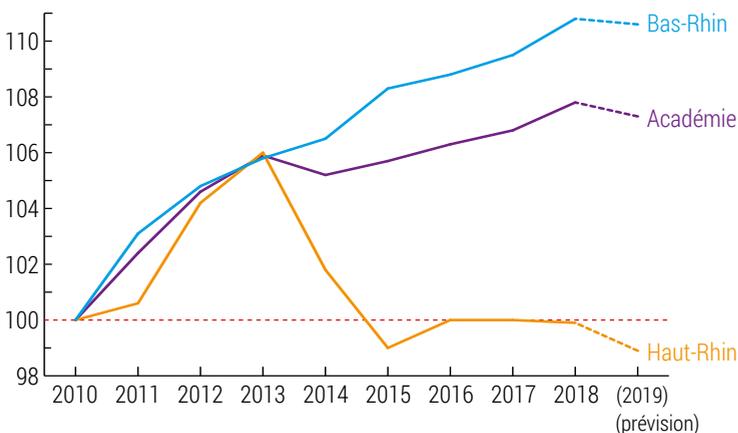
Source : MENJ - Scolarité / Champ : effectifs des formations post-bac en lycées (publics et privés sous contrat)

Note : les prévisions du DSAA sont incluses dans les STS

■ Évolution des effectifs dans les sections post-bac sur 10 ans

Année	(prévision)									
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Bas-Rhin	5 714	5 892	5 988	6 046	6 085	6 191	6 215	6 255	6 331	6 317
Haut-Rhin	2 203	2 216	2 296	2 335	2 242	2 181	2 203	2 204	2 201	2 178
Total	7 917	8 108	8 284	8 381	8 327	8 372	8 418	8 459	8 532	8 495

Évolution base 100 (2010)



LES SECTIONS POST-BAC EN 2018-2019

76 classes préparatoires
aux grandes écoles

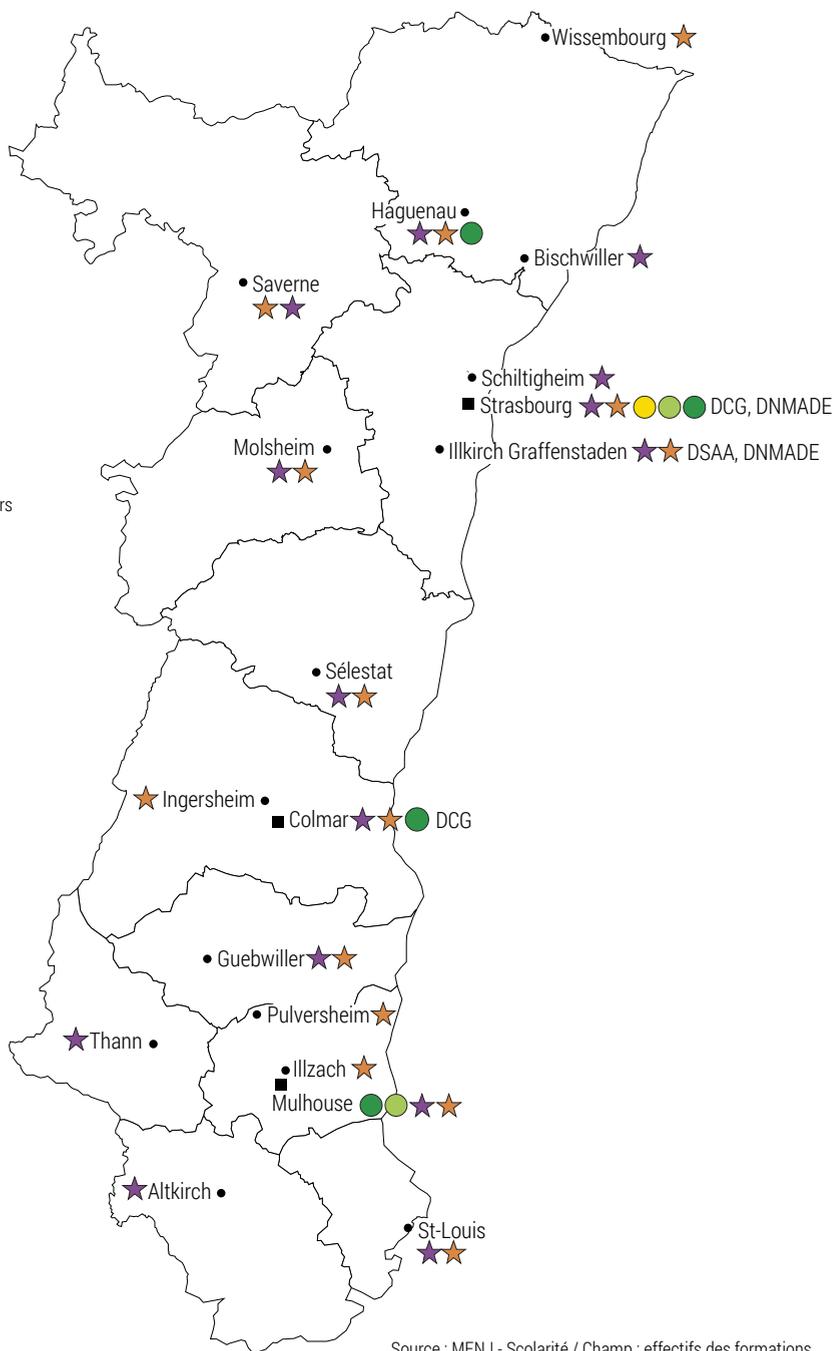
1^{re} année : 35

2^e année : 40

3^e année : 1*

256 sections de techniciens
supérieurs, DCG, DSAA
et DNMADE (tous niveaux)

* Dispositif en trois ans ouvert aux bacheliers
professionnels (lycée Cassin)



Source : MENJ - Scolarité / Champ : effectifs des formations
post-bac en lycées (publics et privés sous contrat)



LES UNIVERSITÉS D'ALSACE

■ Répartition des étudiants par cursus (licence/master/doctorat) selon le groupe disciplinaire en 2018-2019

Cursus	Université de Strasbourg (Unistra)				Université de Haute-Alsace (UHA)				Académie
	L	M	D	Total	L	M	D	Total	
Droit	3 036	2 829	236	6 101	531	103	14	648	6 749
Économie, AES	3 848	3 468	91	7 407	1 229	746	3	1 978	9 385
Lettres, SHS	10 523	5 014	692	16 229	2 342	516	89	2 947	19 176
Sciences, Staps	7 363	3 398	1 230	11 991	1 186	1 367	179	2 732	14 723
IUT	2 027			2 027	2 019			2 019	4 046
Santé	2 002	5 997	53	8 052	0	0	0	0	8 052
Total	28 799	20 706	2 302	51 807	7 307	2 732	285	10 324	62 131

Source : MESRI/Sise-Université 2018 (Système d'information pour le suivi des étudiants), toutes formes d'enseignement. Les écoles de commerce et les écoles d'ingénieur relevant des universités sont intégrées au champ.

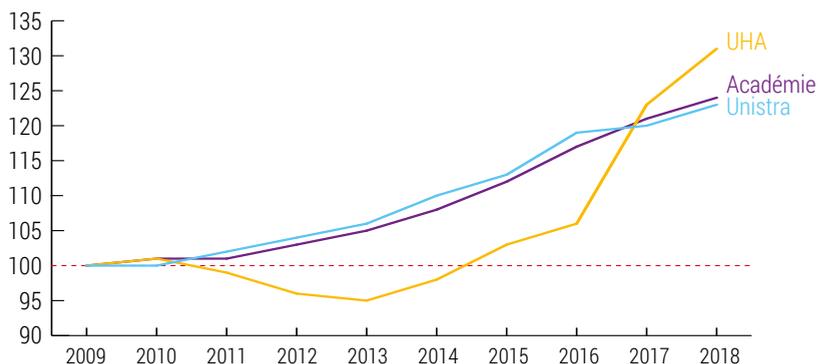
À la rentrée 2018, le nombre d'étudiants inscrits à l'université en Alsace a progressé de 2,7% en un an (1,8% en France métropolitaine). Les deux universités voient leurs effectifs croître, plus fortement à l'UHA (+7,0%) qu'à l'Unistra (+1,9%).

À titre indicatif, le total des étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur en Alsace était de 83 014 en 2017-2018, toutes formations confondues. Cet effectif est en progression de 3,5% sur un an (+1,6% en France métropolitaine).

■ Évolution des effectifs d'étudiants inscrits à l'université

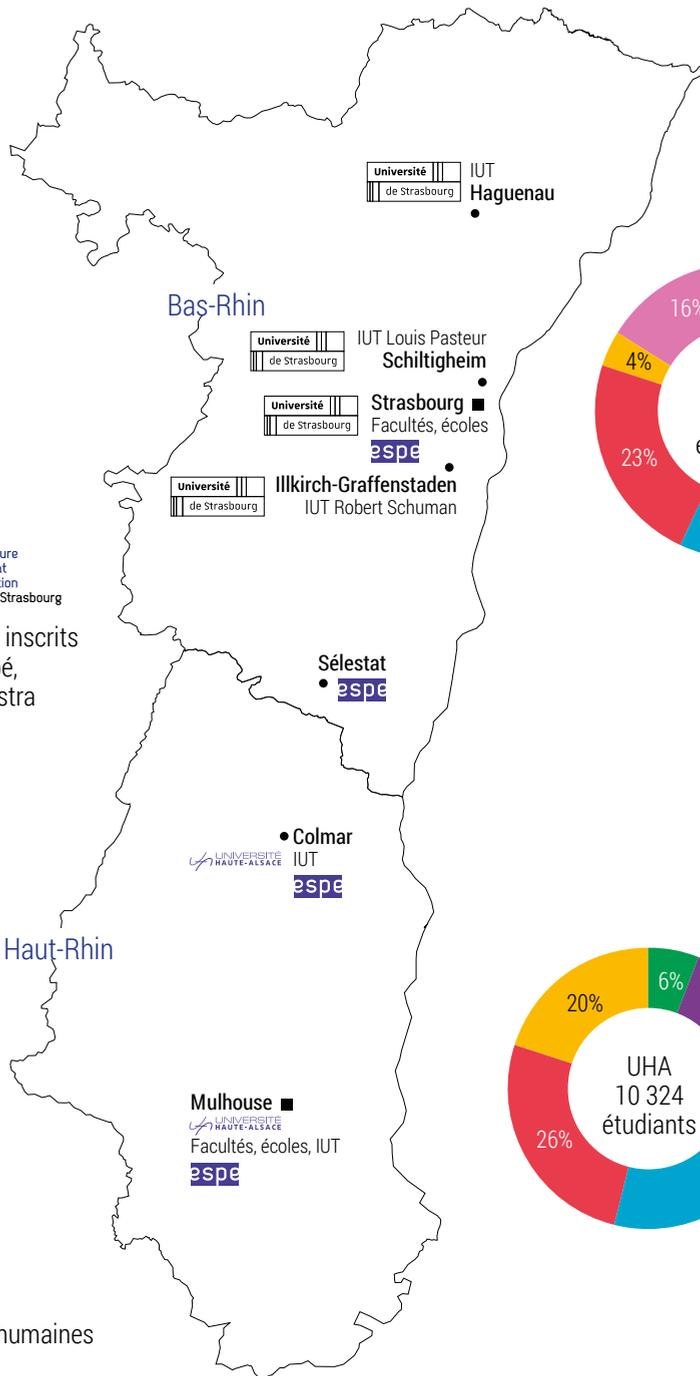
Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Unistra	42 243	42 441	43 076	43 936	44 959	46 430	47 935	50 140	50 847	51 807
UHA	7 861	7 974	7 754	7 539	7 444	7 692	8 069	8 310	9 651	10 324

Évolution base 100 (2009)



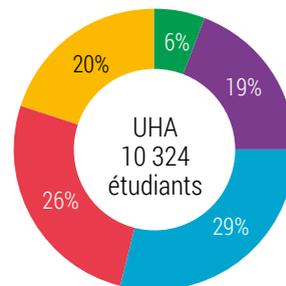
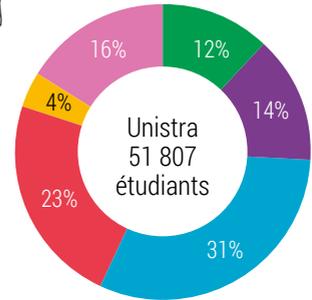
+ 2,7%
D'ÉTUDIANTS
À L'UNIVERSITÉ
EN ALSACE ENTRE
2017 ET 2018

LES UNIVERSITÉS D'ALSACE EN 2018-2019



espe École supérieure du professorat et de l'éducation Académie de Strasbourg

1 814 étudiants sont inscrits en 2018-2019 à l'Espé, composante de l'Unistra



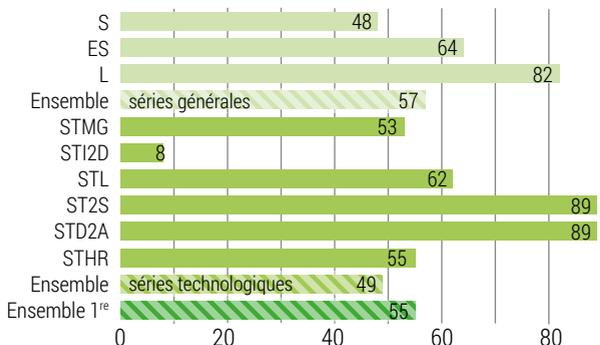
- Droit
- Économie, AES
- Lettres, sciences humaines
- Sciences, Staps
- IUT
- Santé

Source : MESRI/Sise-Université 2018 (Système d'information pour le suivi des étudiants), toutes formes d'enseignement



FILLES ET GARÇONS

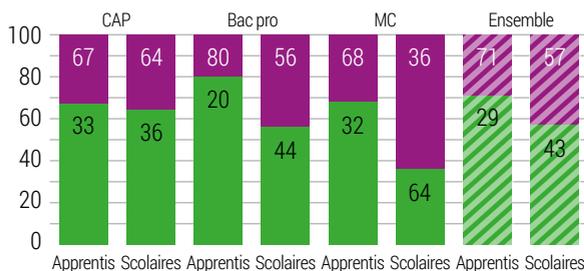
■ Part des filles en première générale ou technologique selon la série (en %)



Source : MENJ - Scolarité - Rentrée 2018

Alors que globalement les filles sont majoritaires en première générale (57%) et que la parité est atteinte dans la voie technologique (49% de filles), de fortes disparités subsistent selon les séries.

■ Part des filles dans l'enseignement professionnel selon le statut et le diplôme préparé (en %)

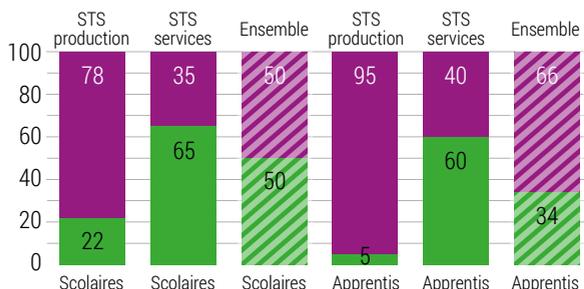


■ Garçons ■ Filles

Dans l'enseignement professionnel, les filles sont moins nombreuses que les garçons, surtout en apprentissage. À la rentrée 2017, 29% des apprentis et 43% des élèves en statut scolaire, tous diplômés confondus, sont des filles.

Source : MENJ - Scolarité - Sifa - Rentrée 2017
Champ : élèves des lycées publics et privés sous contrat et apprentis des CFA publics et privés sous tutelle du MENJ

■ Part des étudiantes en STS par statut et par domaine (en %)



50% des étudiants inscrits en section de technicien supérieur (STS) par voie scolaire sont des filles. En apprentissage, elles ne représentent que 34%.

Source : MENJ - Scolarité - Sifa - Rentrée 2017
Champ : étudiants en STS (hors classes de mise à niveau et formations assimilées) des lycées publics et privés sous contrat et des CFA publics et privés sous tutelle du MENJ



LES INÉGALITÉS SOCIALES

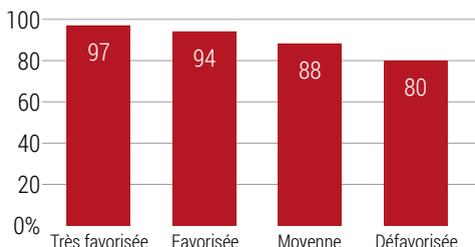
■ Répartition des élèves selon leur origine sociale en 2018-2019 (en %)

	Origine sociale de l'élève					Ensemble
	Très favorisée	Favorisée	Moyenne	Défavorisée	Non renseignée	
Bas-Rhin	24,7	13,2	22,4	38,6	1,1	100,0
Haut-Rhin	20,2	14,3	21,1	43,2	1,2	100,0
Académie	22,8	13,7	21,9	40,5	1,1	100,0
France métró.	24,4	12,9	26,4	33,1	3,2	100,0

Source : MENJ-Scolarité / champ : ensemble des élèves du second degré (hors post-bac) public et privé sous contrat

À la rentrée 2018, 36,5% des élèves de l'académie sont issus de milieux favorisés ou très favorisés (37,3% en France métropolitaine). Les jeunes originaires d'un milieu défavorisé représentent 40,5% des élèves, taux supérieur de 7,4 points au taux national.

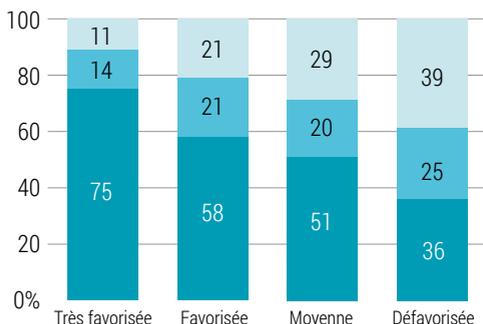
■ Réussite au diplôme national du brevet (DNB) selon l'origine sociale du candidat



Source : Cyclades / champ : tous candidats - session 2018

À la session 2018 du DNB, 17 points séparent les résultats des jeunes issus des milieux très favorisés (97%) de ceux des milieux défavorisés (80%).

■ Répartition des candidats présents au baccalauréat selon l'origine sociale



Source : Océan / champ : tous candidats - session 2018

■ Bac professionnel ■ bac technologique ■ bac général

L'origine sociale est également déterminante dans le choix du baccalauréat présenté. Trois candidats sur quatre issus d'un milieu très favorisé passent le baccalauréat général. Les jeunes originaires d'un milieu défavorisé passent principalement le baccalauréat professionnel (39%).



L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

Au cours de ces dernières années, les résultats des élèves de l'éducation prioritaire sont non seulement restés inférieurs à ceux des élèves des autres écoles et collèges, mais les écarts se sont encore creusés. Actuellement, il y a 15 points d'écart pour le taux de réussite au DNB entre éducation prioritaire et hors éducation prioritaire. Le projet d'académie 2017-2020 se fixe comme objectif de réduire cet écart de 5 points par an.

■ Une nouvelle carte de l'éducation prioritaire

Cette carte a été établie sur la base de critères liés à la difficulté sociale, fortement corrélés à la réussite scolaire. Les territoires ainsi définis recoupent pour grande partie ceux de la politique de la ville.

Depuis la rentrée 2015, l'éducation prioritaire dans l'académie est organisée autour de 21 réseaux, réseaux d'éducation prioritaire renforcés (REP+) et réseaux éducation prioritaire (REP) :

- 12 REP+, 5 dans le Bas-Rhin, 7 dans le Haut-Rhin
 - 9 REP, 7 dans le Bas-Rhin, 2 dans le Haut-Rhin
- Ces réseaux concernent plus de 40 200 élèves.

■ Une réforme avant tout pédagogique

La refondation de l'éducation prioritaire s'appuie sur une approche globale, rassemblant l'ensemble des leviers favorables à la réussite : des pratiques pédagogiques renouvelées (prise en charge des difficultés depuis le plus jeune âge, usages du numérique, innovation...) et des mesures facilitatrices en termes de ressources humaines (temps de travail en équipe, formations spécifiques, stabilisation des personnels...).

L'organisation en réseau favorise la continuité des parcours d'apprentissage de la maternelle au collège, avec une attention particulière portée au passage de la maternelle à l'élémentaire, puis de l'élémentaire au collège. Les actions mises en œuvre concourent à garantir les apprentissages scolaires, la maîtrise du socle commun par tous les élèves et des parcours de réussite ambitieux. Le recours aux innovations et aux expérimentations, le travail inter-degrés (école-collège), des plans de formation désormais spécifiques à chaque réseau permettent de faire évoluer les pratiques pédagogiques individuelles et les organisations collectives, afin de mieux prendre en considération la diversité des élèves. Une place particulière est faite aux relations avec les familles. Les élèves des réseaux de l'éducation prioritaire peuvent bénéficier de l'accompagnement éducatif et de l'école ouverte. L'objectif du projet d'académie est que la totalité des collèges de l'éducation prioritaire soient dotés d'un espace parents.

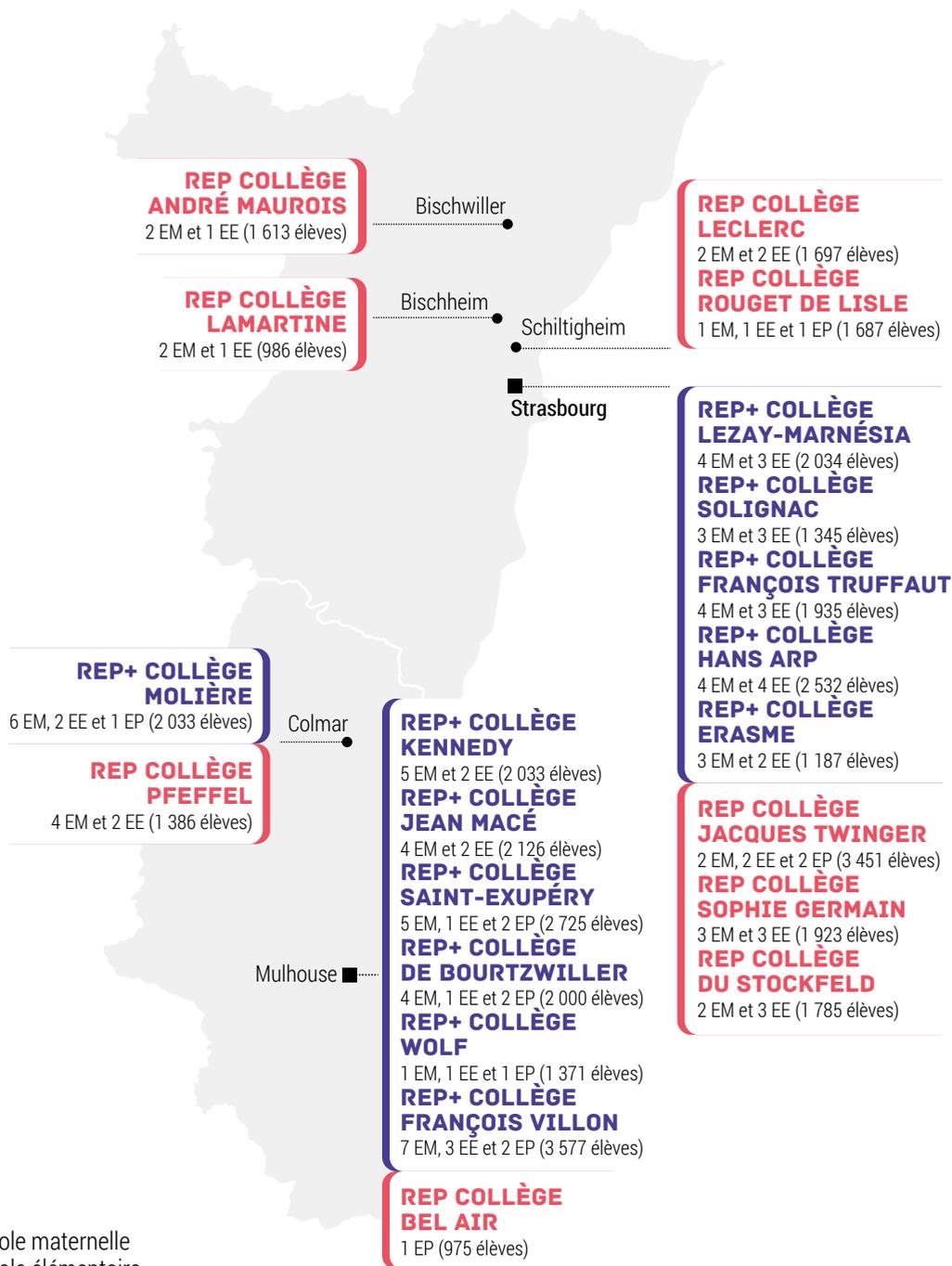
LES PARCOURS D'EXCELLENCE

Un continuum d'accompagnement pour les élèves volontaires des collèges REP+, mis en œuvre dès la rentrée 2016. Les parcours d'excellence viennent compléter les cordées de la réussite, en s'inspirant des démarches existantes les plus efficaces : travaux en groupes tutorés, aide au travail personnel, visites culturelles, visites de lieux de formations, rencontres de personnalités...

Les élèves de 3^e qui ont bénéficié du parcours d'excellence sont ensuite suivis jusqu'au baccalauréat.

Objectif : 100% des collèges REP et REP+ dans des parcours d'excellence.

LES RÉSEAUX D'ÉDUCATION PRIORITAIRE EN ALSACE À LA RENTRÉE 2018



EM école maternelle
EE école élémentaire
EP école primaire

Source : MENJ-Scolarité-Rentrée 2018



LA SCOLARISATION DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

■ Les effectifs

En 2018-2019, 7 867 élèves présentant un handicap sont scolarisés dans l'académie de Strasbourg, soit 552 élèves de plus que l'année précédente (+7,5%). Dans le premier degré, les effectifs progressent de 337 élèves (+7,9%) : +205 dans le Bas-Rhin, +132 dans le Haut-Rhin. Pour le second degré, la progression est de 215 élèves (+7,1%) : +131 dans le Bas-Rhin, +84 dans le Haut-Rhin.

	1 ^{er} degré	2 ^d degré	Total
Bas-Rhin	2 486	1 875	4 361
Haut-Rhin	2 135	1 371	3 506
Ensemble	4 621	3 246	7 867

■ Les aides

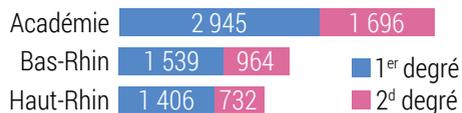
La scolarisation peut se dérouler sans aucune aide particulière. C'est le cas pour 64,9% des élèves de l'académie (52,3% dans le 1^{er} degré, 82,9% dans le 2^d degré). Elle peut faire l'objet d'aménagements lorsque les besoins de l'élève l'exigent.

- 17,5% des élèves de l'académie bénéficient d'un accompagnement individuel : 12,1% à temps partiel et 5,4% à temps complet.
 - 17,6% bénéficient d'un accompagnement mutualisé : 24,2% dans le 1^{er} degré et 8,1% dans le 2^d degré.
- 6,8% des élèves handicapés utilisent un matériel pédagogique adapté : 3,2% dans le 1^{er} degré et 11,9% dans le 2^d degré.

■ Deux modes de scolarisation

La scolarisation individuelle

Recherchée en priorité, elle consiste à scolariser un ou plusieurs élèves présentant des troubles dans une classe ordinaire, à temps partiel ou à temps plein. Elle concerne 4 641 élèves à la rentrée 2018, soit 59,0% des élèves en situation de handicap.



La scolarisation collective

Au sein d'établissements scolaires ordinaires, des groupes de 10 à 12 élèves sont accueillis dans des structures spécialisées nommées unités localisées d'inclusion scolaire (Ulis). À la rentrée 2018, elle concerne 3 226 élèves (41,0% des effectifs).



■ Les troubles recensés

- 44,4% des élèves souffrent de troubles intellectuels et cognitifs. Ces troubles concernent d'une part les déficiences intellectuelles, d'autre part les troubles envahissants du développement (TED), dont l'autisme
- 21,7% sont atteints de troubles psychiques qui recouvrent les troubles de la personnalité et les troubles du comportement
- 12,2% présentent des troubles du langage et de la parole dont la dyslexie et la dysphasie
- 7,1% souffrent de troubles moteurs
- 4,9% souffrent de plusieurs troubles associés
- 2,8% présentent des troubles auditifs et 2,2% des troubles visuels
- 2,2% sont atteints de troubles viscéraux, dont ceux liés à une pathologie cancéreuse et des maladies chroniques
- 2,5% présentent d'autres troubles.

Source : enquêtes n°3 et 12 / Depp - Dgesco, novembre 2018 hors Cned, hors post-bac, public et privé

LES STRUCTURES DE SCOLARISATION COLLECTIVE EN 2018-2019

En 2018-2019, l'académie de Strasbourg compte 294 structures de scolarisation collective :

154 Ulis dans les écoles
88 dans le Bas-Rhin
66 dans le Haut-Rhin

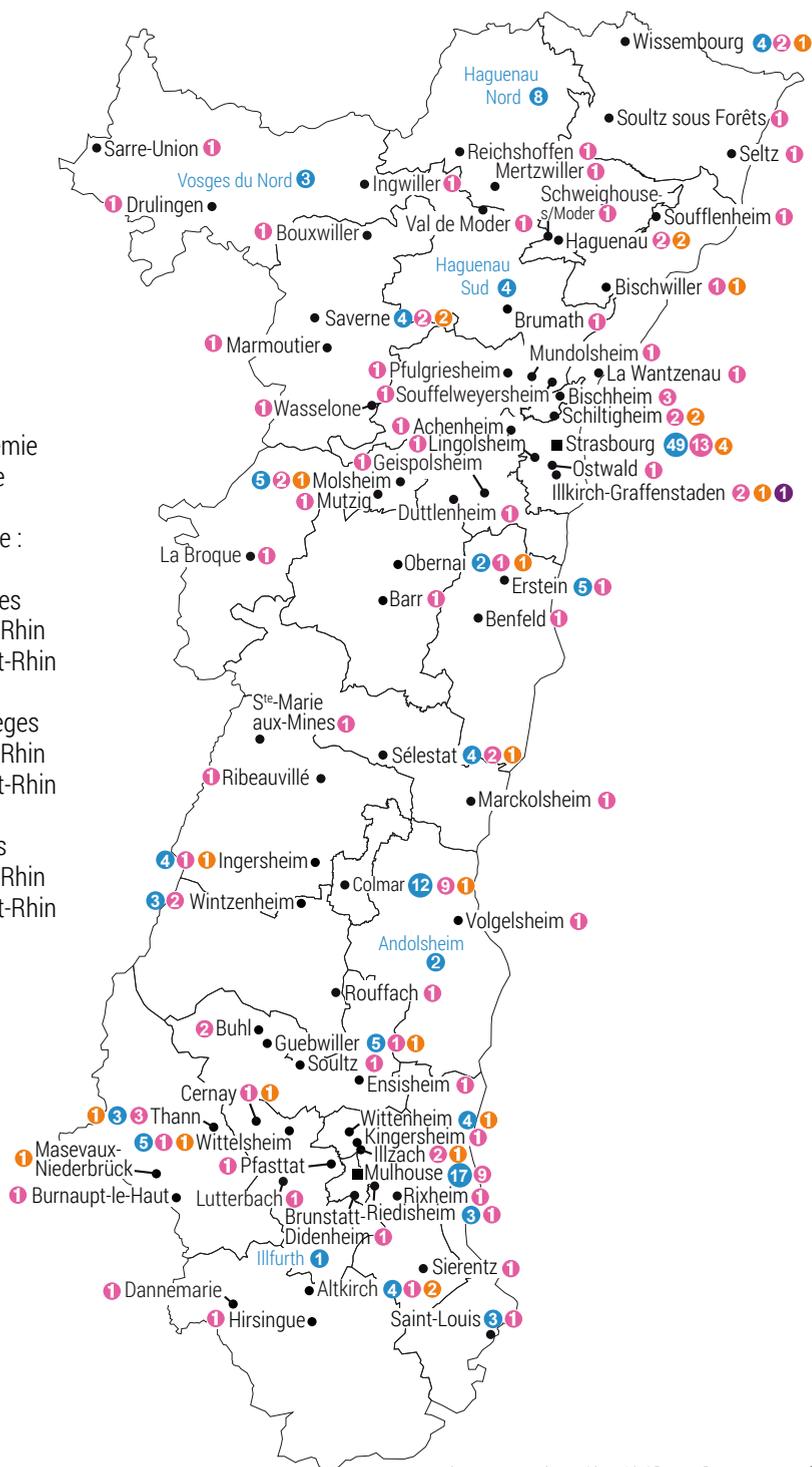
110 Ulis dans les collèges
61 dans le Bas-Rhin
49 dans le Haut-Rhin

29 Ulis dans les lycées
16 dans le Bas-Rhin
13 dans le Haut-Rhin

1 Ulis en Erea

Nombre d'Ulis par :

- 1 circonscription
- 1 collège
- 1 lycée
- 1 Erea



Source : enquêtes n°3 et 12 / Depp - Dgesco, novembre 2018
hors Cned, hors post-bac, public et privé

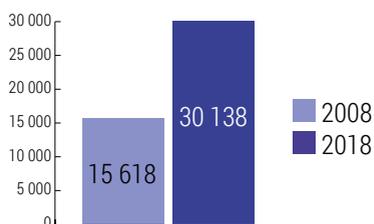


LES LANGUES

■ À l'école, l'allemand dès le plus jeune âge

À la rentrée 2018, parmi les 179 642 écoliers du 1^{er} degré public et privé, 82,5% bénéficient d'un enseignement hebdomadaire de 3 heures d'allemand et 16,8% (30 138) d'un enseignement bilingue à parité horaire (12h en allemand, 12h en français).

Des effectifs multipliés par 1,9 en 10 ans dans le cursus bilingue à l'école



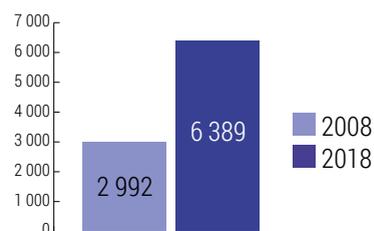
■ Dans le second degré, du bilinguisme au plurilinguisme

Au collège

La poursuite du cursus bilingue

6 389 élèves sont inscrits en 2018 dans la filière bilingue français-allemand (7,3% des élèves).

Des effectifs multipliés par 2,1 en 10 ans dans le cursus bilingue au collège



Le dispositif bi-langues

En 2018, 17 513 élèves, soit 78,7% des effectifs de 6^e (15,4% au niveau national), poursuivent l'apprentissage d'une langue débutée à l'école et commencent parallèlement l'apprentissage d'une deuxième langue (79,3% à la rentrée 2017).

Au lycée

La poursuite de l'enseignement bilingue est assurée en section Abibac dans 18 établissements publics et privés de l'académie. 1 530 élèves ont suivi cet enseignement en 2018 (853 en 2008), soit 4,4% des lycéens de la voie générale.

Depuis la rentrée 2014, dans la voie professionnelle, le dispositif Azubi-bacpro permet aux élèves et apprentis français et allemand d'obtenir, en plus du diplôme de leur pays d'origine, une attestation de compétences linguistiques liées à des situations de communication professionnelle, reconnue de l'autre côté de la frontière. Actuellement, 236 élèves sont inscrits dans 8 établissements.

■ Effectifs des 13 langues étudiées dans le second degré

Langue	Collège	Lycée GT	Lycée pro
Anglais	86 822	42 529	13 915
Allemand	78 598	36 032	9 536
Espagnol	6 450	10 146	875
Italien	537	1 243	107
Chinois	179	715	
Arabe	171	199	21
Portugais	146	117	27
Turc		168	61
Russe	47	153	16
Hébreu	93	105	
Japonais		123	
Polonais	27	22	
Coréen	4		
Effectifs	90 690	42 616	17 070

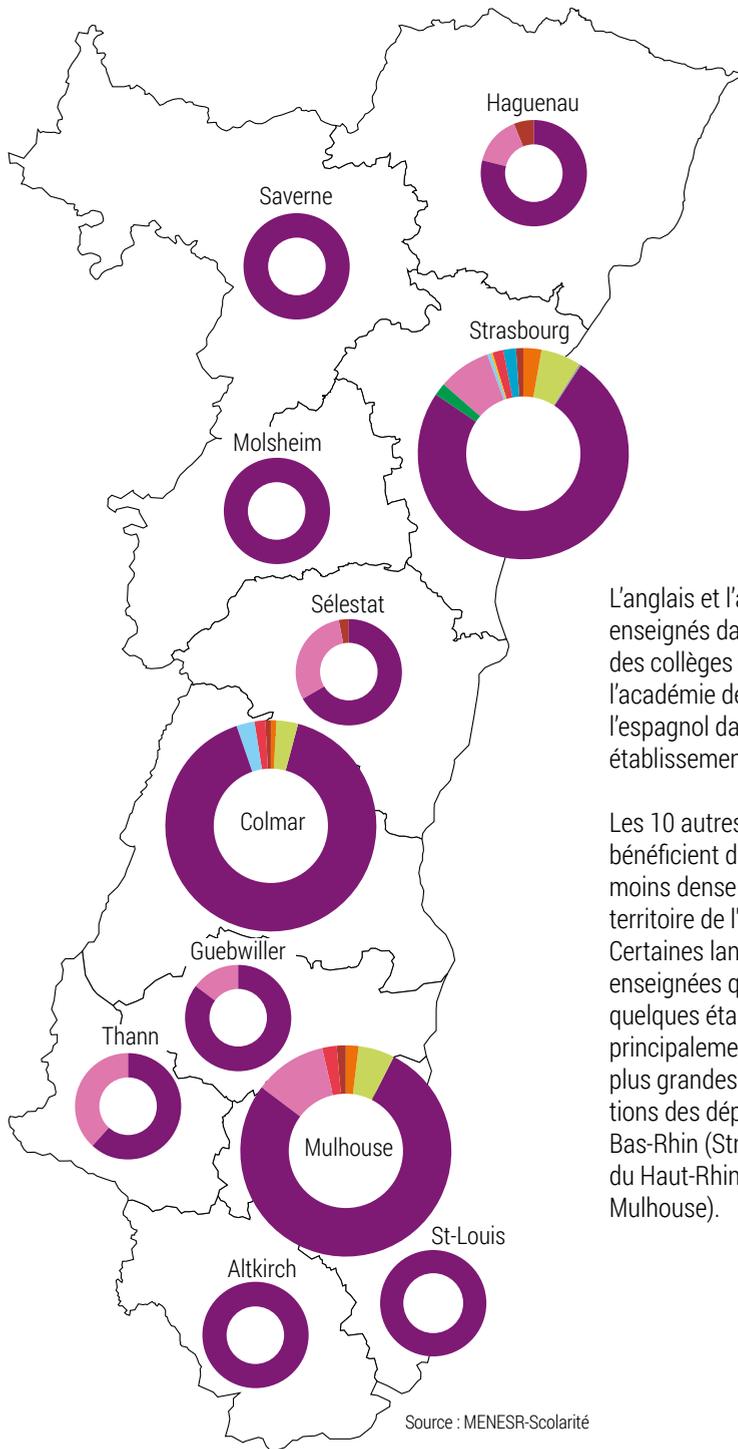
■ Les sections internationales

L'académie propose actuellement 8 sections internationales : les sections allemande, britannique, coréenne, espagnole, italienne, polonaise, portugaise et russe. 1 166 élèves sont inscrits dans ces sections en 2018 : 448 élèves sont accueillis au collège de l'Esplanade, 121 au collège Vauban et 597 au lycée des Pontonniers.

**LES LANGUES ENSEIGNÉES EN 2018-2019
(HORS ALLEMAND ET ANGLAIS)**

16,1%
DES ÉLÈVES DE
LYCÉES GT
ÉTUDIENT UNE LV3
(6,8% AU NIVEAU
NATIONAL)

- Arabe
- Chinois
- Coréen
- Espagnol
- Hébreu
- Italien
- Japonais
- Polonais
- Portugais
- Russe
- Turc



L'anglais et l'allemand sont enseignés dans l'ensemble des collèges et lycées de l'académie de Strasbourg, l'espagnol dans plus d'un établissement sur deux.

Les 10 autres langues bénéficient d'une offre moins dense sur le territoire de l'académie. Certaines langues ne sont enseignées que dans quelques établissements, principalement au sein des plus grandes agglomérations des départements du Bas-Rhin (Strasbourg) et du Haut-Rhin (Colmar et Mulhouse).

Source : MENESR-Scolarité



LES RÉSULTATS AUX EXAMENS Session 2018

■ Le diplôme national du brevet (DNB)

	Série générale			Série professionnelle			Ensemble des séries		
	Présents	Admis	% de réussite	Présents	Admis	% de réussite	Présents	Admis	% de réussite
Académie	20 177	17 901	88,7	1 593	1 220	76,6	21 770	19 121	87,8
France	736 807	648 919	88,1	70 741	55 348	78,2	807 548	704 267	87,2

Source : Cycloclades / Champ : tous candidats - résultats définitifs

Résultats provisoires session 2019 : 85,1% (académie), 86,5% (France*)

■ Le baccalauréat : résultats par série

Série	Académie				Évol*/ 2017	France % de réussite	Positionnement sur 31 académies
	Présents	Admis	% de réussite				
Bac général	10 566	9 793	92,7	-0,4	91,0	7	
ES	3 530	3 233	91,6	-1,4	90,2	9	
S	5 757	5 357	93,1	0,0	91,6	10	
L	1 279	1 203	94,1	0,8	90,5	2	
Bac technologique	4 171	3 733	89,5	-1,4	88,8	15	
STMG	1 682	1 459	86,7	-2,6	86,0	13	
STAV	115	103	89,6	-2,4	90,5	16	
ST2S	658	603	91,6	-2,4	91,4	16	
STL	367	326	88,8	-1,0	91,5	24	
STI2D	1 165	1 061	91,1	0,5	90,7	16	
STD2A	64	63	98,4	-0,1	96,9	12	
STHR	120	118	98,3	2,3	94,2	7	
Bac professionnel	5 853	4 885	83,5	1,6	82,8	15	
Production	2 690	2 222	82,6	3,8	81,2	14	
Services	3 163	2 663	84,2	-0,2	84,1	19	
Total	20 590	18 411	89,4	0,1	88,2	10	

Tous les résultats France s'entendent France métropolitaine et DOM

Source : Ocean-Safran / champ : tous candidats - résultats définitifs

Résultats provisoires session 2019

Baccalauréat général	Baccalauréat technologique	Baccalauréat professionnel
92,9% (académie)	89,9% (académie)	82,1% (académie)
91,2% (France*)	88,1% (France*)	82,3% (France*)

*Les données France s'entendent France métropolitaine + Dom

Les séries

ES	Économique et social
S	Scientifique
L	Littéraire
STMG	Sciences et technologies du management et de la gestion
STAV	Sciences et technologies de l'agriculture et du vivant
ST2S	Sciences et technologies de la santé et du social

STL	Sciences et technologies de laboratoire
STI2D	Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
STD2A	Sciences et technologies du design et des arts appliqués
STHR	Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

■ Le certificat d'aptitude professionnelle (CAP et CAPA*)

	Présents	Admis	Production	Services	Ensemble des domaines	
			% de réussite	% de réussite	% de réussite	Évol°/ 2017
Bas-Rhin	3 904	3 291	83,1	85,8	84,3	-0,3
Haut-Rhin	2 298	1 983	85,1	87,8	86,3	0,0
Académie	6 202	5 274	83,9	86,5	85,0	-0,3
France	217 794	184 510	84,7	84,7	84,7	1,3

* Certificat d'aptitude professionnelle agricole

Résultats provisoires au CAP session 2019 : 84,5%

■ Le brevet d'enseignement professionnel (BEP et BEPA*)

	Présents	Admis	Production	Services	Ensemble des domaines	
			% de réussite	% de réussite	% de réussite	Évol°/ 2017
Bas-Rhin	2 265	1 915	81,8	86,5	84,5	0,2
Haut-Rhin	1 760	1 501	86,4	84,6	85,3	3,6
Académie	4 025	3 416	83,8	85,6	84,9	1,7
France	174 765	146 621	83,5	84,2	83,9	1,0

* Brevet d'études professionnelles agricoles

Résultats provisoires au BEP session 2019 : 83,9%

■ Le brevet de technicien supérieur (BTS et BTSA*)

	Présents	Admis	Production	Services	Ensemble des domaines	
			% de réussite	% de réussite	% de réussite	Évol°/ 2017
Bas-Rhin	3 429	2 670	80,4	76,9	77,9	-1,3
Haut-Rhin	1 553	1 167	76,1	74,6	75,1	-0,3
Académie	4 982	3 837	78,7	76,3	77,0	-1,0
France	181 313	135 090	76,9	73,5	74,5	-0,7

* Brevet de technicien supérieur agricole

Résultats provisoires au BTS session 2019 : 74,1%



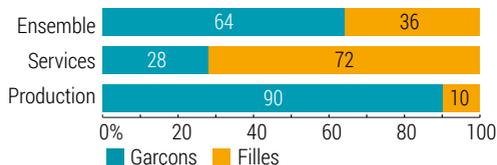
L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES APPRENTIS

■ Situation des apprentis sortis des centres de formation

Le 1^{er} février 2018, l'enquête d'insertion des apprentis a interrogé 2 891 jeunes ayant quitté le système éducatif au courant de l'année scolaire 2016-2017 dans l'académie de Strasbourg. Parmi eux, 75% se déclarent en emploi (+6 points en un an). La proportion de jeunes en recherche d'emploi (20%) a reculé de 5 points par rapport à 2017.

	Ensemble		dont filles	
	Nbr	%	Nbr	%
Emploi	2 160	75	731	70
Recherche d'emploi	574	20	236	23
Inactivité	103	3	47	5
Stage	36	1	15	1
Service civique	18	1	10	1
Ensemble	2 891	100	1 039	100

■ Sortants selon le sexe...



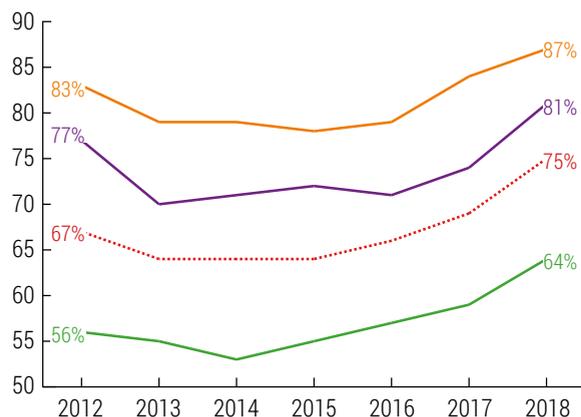
Les garçons représentent 90% des jeunes sortant des années terminales de formations professionnelles du domaine de la production, les filles 72% de ceux de la filière des services.

... et la filière de formation



85% des filles sont issues d'une année terminale de formation professionnelle du domaine des services, 82% des garçons d'une formation de la filière production.

■ Évolution de la part des apprentis sortants en emploi selon le niveau de formation



Source : enquêtes Ipa 2012 à 2018
rectorat - Depp / Oref Grand Est

En 2018, l'insertion professionnelle s'améliore quel que soit le niveau de qualification des apprentis issus d'une année terminale de formation professionnelle. D'une façon générale, le niveau de qualification reste le meilleur rempart contre le chômage : les chances d'insertion dans l'emploi augmentent avec l'élévation de celui-ci. On note un écart de près de 25 points entre l'insertion des sortants d'année terminale de niveau III (BTS) et celle des jeunes d'année terminale de niveau V (CAP).

■ Niveau III (BTS) ■ Niveau IV (bac)



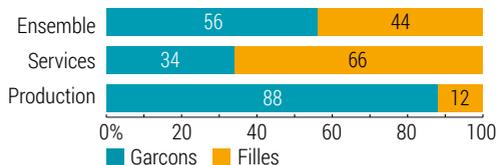
L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES LYCÉENS

■ Situation des lycéens sortis des établissements scolaires

Le 1^{er} février 2018, l'enquête d'insertion des lycéens a interrogé 4 485 jeunes ayant quitté le système éducatif au courant de l'année scolaire 2016-2017 dans l'académie de Strasbourg. Sept mois après la fin de leurs études, 54% d'entre eux travaillent et 29% sont en recherche d'emploi.

	Ensemble		dont filles	
	Nbr	%	Nbr	%
Emploi	2 423	54	1 048	53
Recherche d'emploi	1 311	29	523	27
Inactivité	405	9	174	9
Stage	147	3	78	4
Service civique	199	5	138	7
Ensemble	4 485	100	1 961	100

■ Sortants selon le sexe...



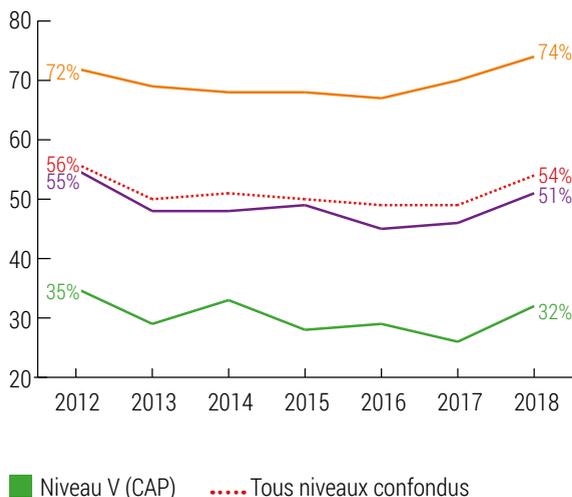
Les filles représentent 66% des élèves sortant des formations de la filière services ; les garçons 88% des élèves ayant suivi les formations de la filière production.

... et la filière de formation



63% des garçons sont issus d'une formation de la filière production, 89% des filles d'une formation de la filière services.

■ Évolution de la part des lycéens sortants en emploi selon le niveau de formation



Source : enquêtes Iva 2012 à 2018
rectorat - Depp / Oref Grand Est

L'insertion professionnelle des anciens lycéens a progressé (+5,1 points entre 2017 et 2018). Tous les niveaux de formations bénéficient de cette embellie : de +4,3 points pour les jeunes issus de formations de niveau III à +5,6 points pour ceux de niveau V. L'insertion professionnelle augmente avec le niveau de qualification : 74% des jeunes issus d'une formation de niveau III sont en emploi contre 32% des lycéens sortis d'un cursus de niveau V.



**RECTORAT DE L'ACADÉMIE
DE STRASBOURG
DIRECTION DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA PERFORMANCE (DEPP)
6 RUE DE LA TOUSSAINT
67975 STRASBOURG CEDEX 9**

Directrice de la publication

Sophie Béjean

Coordination de la rédaction

Christine Friedrich, Raphaël Sigwald

Tableaux et cartes

Joanne Barth, Fabienne Clément,
Safaa Darraz, Christine Friedrich,
Mireille Fuhrmann, Béatrice Neiter,
Raphaël Sigwald, Marie-Jeanne Wimmer

Conception graphique

Pierre Muller

Impression : Ott imprimeur Wasselonne, août 2019
Photo de couverture © Istock – monkeybusinessimages
Nous remercions notre partenaire,
le Crédit Mutuel Enseignant



Rectorat
6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cedex 9
03 88 23 37 23
Le portail de l'éducation
nationale en Alsace
www.ac-strasbourg.fr